

Georges Couget

Corps-Francis
algériens et prémices
de l'Algérie française

*Chroniques de la guerre et de
l'après-guerre de 1870-1871 –*

Tome 2

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
CHAPITRE 5 LES FRANCS-TIREURS D'ORAN DE L'ARMEE DES VOSGES	5
1 LES FRANCS-TIREURS D'ORAN : UNE APPELLATION GENERIQUE	6
2 LE THEATRE D'OPERATIONS DE DOLE	17
3 AUTUN : L'ARMEE DES VOSGES PREND SES QUARTIERS ; INDISCIPLINE ET DESORDRES .	30
4 AUTUN : GARIBALDI, BORDONE, DES TRUBLIONS DANS LA POLITIQUE INTERIEURE FRANÇAISE.....	47
5 AUTUN : DISSENSIONS POLITIQUES ET RIVALITES PERSONNELLES.....	53
6 GUERILLA, ATTAQUE EN LIGNE DE DIJON, RETRAITE PRECIPITEE A AUTUN.....	84
7 COMBAT D'AUTUN, 1 ^{ER} DECEMBRE 1870	98
8 REORGANISATION DE L'ARMEE DES VOSGES.....	105
9 REPRISE DE LA GUERILLA	109
10 DIJON : BASE ARRIERE D'UNE NOUVELLE PHASE DE GUERILLA, OU D'UNE OFFENSIVE VERS BELFORT ?	121
11 DEFENSE VICTORIEUSE DE DIJON, 21, 22, 23 JANVIER 1871	137
12 UNE VICTOIRE EN TROMPE-L'ŒIL ?	165
13 SIGNATURE DE L'ARMISTICE, 28 JANVIER 1871 AU SOIR	173
14 L'EVACUATION DE DIJON ; LE LICENCIEMENT DE L'ARMEE DES VOSGES.....	176
ANNEXES.....	186
CHAPITRE 6 LES FRANCS-TIREURS D'ORAN DE L'ARMEE DE LA LOIRE	228
1 LA DEFENSE NATIONALE DANS LES DEPARTEMENTS DE L'OUEST, QUARTIER GENERAL AU MANS.....	229
2 RAPPROCHEMENT DES ORANAIS ET DES FRANCS-TIREURS DE L'HERAULT	254
3 PORTEE DE LA DEFAITE DE BRETONCELLES ; MISE EN CAUSE DE REY DE BELLONNET ..	263
4 REORGANISATION D'ENSEMBLE DES TROUPES DE L'OUEST	266
5 À L'ARMEE DE LA LOIRE	272
6 AFFECTATION A LA NOUVELLE 2 ^E ARMEE DE LA LOIRE.....	278
7 DEUXIEME MISE EN DEFENSE DU MANS	289
8 OPERATIONS DU GENERAL CHANZY AU NORD-OUEST DE VENDOME.....	304
9 FIN DISCRETE DE LA CAMPAGNE DES ORANAIS DE L'ARMEE DE LA LOIRE.....	325
ANNEXES.....	330
CHAPITRE 7 LES FRANCS-TIREURS DE RELIZANE	338
1 RAPPROCHEMENT DE LA LEGION BRETONNE ET DES RELIZANAIS	341
2 INTEGRATION DES RELIZANAIS AU SEIN DE LA LEGION BRETONNE.....	368
3 LA BATAILLE DE BEAUNE-LA-ROLANDE, 28 NOVEMBRE 1871	384

4 ÉCLATEMENT DE L'ARMÉE DE LA LOIRE ; IMPÉRIE DU MINISTRE DE LA GUERRE ET DE SON DÉLÉGUÉ ?.....	410
5 ERREMENTS DU CORPS CATHELINÉAU EN AMONT D'ORLÉANS.....	417
6 LA LÉGION BRETONNE SE REPLIE RIVE GAUCHE DE LA LOIRE.....	421
7 L'ÉNIGME DE L'UBIQUITÉ DES ORANAIS-RELIZANAIS DE L'ARMÉE DE LA LOIRE	439
8 RETRAITE DE LA LÉGION BRETONNE VERS BOURGES	444
9 DIVERGENCES ENTRE GAMBETTA-FREYCINET ET BOURBAKI	450
10 OCCUPATION DE VIERZON PAR LA LÉGION BRETONNE ; CAS DE CONSCIENCE DE CATHELINÉAU	457
11 BOURGES : AFFECTATION DE LA LÉGION DOMALAIN AU 15 ^E CORPS, ULTIMES COMBATS AVANT SON TRANSFERT À L'EST	463
12 TRANSFERT DE L'ARMÉE DE L'EST DE BOURGES À BESANÇON.....	469
13 BESANÇON, POINT FOCAL DE L'INCURIE LOGISTIQUE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE	487
14 DE BESANÇON À MONTBELIARD ; BATAILLE D'HERICOURT OU DE LA LIZAINE (15, 16, 17 JANVIER 1871)	494
15 RETRAITE VERS BESANÇON ET PONTARLIER	503
16 LA SOURICIÈRE DE PONTARLIER.....	517
17 ENTRÉE EN SUISSE DE LA LÉGION BRETONNE ET DU MIDI	542
18 INTERNEMENT À FRAUENFELD (CANTON DE THURGOVIE).....	547
19 RAPATRIEMENT	555
ANNEXES	564
CHAPITRE 8 LES FRANCS-TIREURS DE PHILIPPEVILLE	570
1 À L'ARMÉE DES VOSGES.....	571
2 PREMIÈRES ESCARMOUCHES AU SUD DE DIJON	573
3 PARTICIPATION À L'OFFENSIVE MALHEUREUSE DE GARIBALDI CONTRE DIJON	589
4 FAUX-PAS À LA BATAILLE DE NUITS-SAINT-GEORGES, 18 DÉCEMBRE 1870.....	595
5 REPRISE DE DIJON, FIN DÉCEMBRE 1870-DÉBUT JANVIER 1871	598
6 DE LA DÉFENSE DE DIJON À L'ARMISTICE.....	603
ANNEXES	608

TOME 1

CHAPITRE 1 LES FRANCS-TIREURS DE 1870-1871, MANIFESTATION
PAROXYSTIQUE DU PATRIOTISME FRANÇAIS

CHAPITRE 2 "MARCHER EN FRANCE", UNE MOTIVATION PATRIOTIQUE MAIS
AUSSI ENDOGENE

CHAPITRE 3 L'ARMEE DES VOSGES, DE CAMBRIELS A GARIBALDI

CHAPITRE 4 LES VOLONTAIRES D'ALGER

TOME 3

CHAPITRE 9 LES FRANCS-TIREURS DE LA MORT D'ALGER

CHAPITRE 10 LES FRANCS-TIREURS DE GUELMA

CHAPITRE 11 LES VOLONTAIRES DE BONE

CHAPITRE 12 LES FRANCS-TIREURS DE L'ATLAS

CHAPITRE 13 LES FRANCS-TIREURS DE CONSTANTINE DE L'ARMEE DES
VOSGES DE GARIBALDI

CHAPITRE 14 LES FRANCS-TIREURS DE CONSTANTINE DE L'ARMEE DE LA
LOIRE

TOME 4

CHAPITRE 15 LES FRANCS-TIREURS DE CONDE-SMENDOU

CHAPITRE 16 LES FRANCS-TIREURS DE BLIDA

CHAPITRE 17 AUTRES FRANCS-TIREURS ALGEROIS

CHAPITRE 18 LA 3^E LEGION D'ALSACE ET LORRAINE ; COMPAGNIES DU
RHUMEL, DU BOU-MERZOUG, DES INDIGENES D'ORAN

CHAPITRE 19 FIN DE LA CAMPAGNE DE FRANCE DES FRANCS-TIREURS
ALGERIENS

CHAPITRE 20 L'ALGERIE APRES LE RETOUR DES FRANCS-TIREURS ET LA FIN
DU COMMUNALISME ALGEROIS

CHAPITRE 5

LES FRANCS-TIREURS D'ORAN DE L'ARMÉE DES VOSGES

« Un premier détachement de francs-tireurs de la province d'Oran est arrivé dans notre ville [Marseille]. Ce sont tous des hommes robustes, très-bien exercés et admirablement disciplinés. Aujourd'hui [12 octobre] doit arriver par "l'Africaine", un second détachement composé de 100 à 140 hommes. Parmi eux se trouvent, dit-on, quelques Arabes. »¹

« Les francs-tireurs d'Oran sont partis hier soir [14 octobre] à 10 heures. Nous les accompagnons de nos vœux et de nos sympathies. Un des ouvriers typographes de notre imprimerie, nommé Gérard, ayant trouvé quelques-uns de ses amis dans ces volontaires, s'est engagé hier subitement pris du désir de partager leur combat, et est parti avec eux. »²

Les nombreux détachements de francs-tireurs oranais sont pour l'essentiel originaires d'Oran, de Mostaganem (et de Tounin), de Tiaret, de Relizane et de Sidi-bel-Abbès. La chronologie des départs pour France de leurs détachements, échelonnés en plusieurs convois maritimes, pose problème : presque toutes postérieures aux événements, les sources ne se recourent pas toujours et la numérotation finale des compagnies oranaises opérationnelles ne correspond pas à l'ordre des débarquements. Des dissensions intestines aux Oranais n'ont pas facilité la tâche des autorités civiles et militaires de Marseille, et de Lyon. Enfin, dernière difficulté, la dénomination « *francs-tireurs d'Oran* » recouvre aussi des volontaires originaires du département... d'Alger.

¹ *Le Journal de Toulouse*, 14 octobre 1870 ; d'après *Le Sémaphore de Marseille*, 12 octobre 1870, op.cit. ; *Le Petit Marseillais*, 13 octobre 1870, op.cit.

² *Le Journal de Marseille*, samedi 15 octobre 1870.

1 Les francs-tireurs d'Oran : une appellation générique

La majorité du corps franc oranais est présente en France avant même son agrément par le décret de Tours du 24 octobre 1870 : il « sera placé sous le commandement de MM. Cruchy, capitaine, Sartor et Van Landewyck, lieutenants. L'effectif du corps pourra être porté à 500 hommes. »³ Le préfet d'Oran avait donné un avis favorable le 19 octobre.⁴ Selon le rapport La Sicotière, leur passage en France avant tout agrément avait été refusé le 17 septembre par le préfet et le gouverneur général !

Le "bataillon oranais" est l'unité algérienne qui a laissé le plus de traces directes dans la littérature historique, ce qui permet à travers elle de retracer dans son ensemble la campagne de l'armée des Vosges, de Dole à Dijon en passant par Autun et le Morvan, d'octobre 1870 à mars 1871. Avec les francs-tireurs de l'Atlas, de Bône, de Constantine et de Guelma, c'est l'une des quelques unités dont on a connaissance de l'uniforme : « Uniforme violet, reprenant les couleurs rouges propres aux zouaves et aux turcos. Le fez est rouge. Cette unité ne porte pas le turban. »⁵ Toutefois, la 2^e compagnie d'Oran a le sien propre : « Vareuse noire dont les devants et cols étaient bordés de rouge, un capuchon tirant sur le roux, une ceinture rouge et une cravate bleue en flanelle, enfin un pantalon gris fer aux bandes rouges. »⁶ Les deux descriptions ont un point commun, la couleur rouge : « Autour de la ceinture de son pantalon de zouave en drap mauve, le tirailleur d'Oran roulait une flanelle rouge longue de douze pieds. »⁷ Cela pourrait s'expliquer par une évolution vestimentaire dans le temps, depuis le départ d'Oran en tenue fortement connotée de couleur locale, jusqu'à un habillement progressivement renouvelé à partir des dotations de l'armée des Vosges : les compagnies oranaises auraient progressivement adopté peu ou prou la chemise rouge des Garibaldiens. Un seul élément de

³ SHD, carton Lx115, dossier 264. Voir aussi : état au 26 novembre 1870 des Corps francs dont la levée a été autorisée par le ministre de l'intérieur et dont les officiers ont été commissionnés par le ministère de la Guerre comme belligérants : SHD, carton Lx138.

⁴ SHD, carton Lx115, dossier 264.

⁵ Jean-Marc Largeaud, *French Francs-Tireurs/Auxiliary Uniforms of the Republican Army 1870-1871*.

⁶ Acte de décès de Jacob, franc-tireur d'Oran, le 19 janvier 1871 à Verrey, Côte-d'Or ; État-civil de Verrey-sous-Salmaise, Côte-d'Or.

⁷ P.A. Dormoy, *Les trois batailles de Dijon* ; E. Dubois, Paris 1894.

l'habillement originel aurait été conservé : la ceinture rouge, propre aux troupes indigènes depuis une célèbre directive du général Bugeaud particulièrement originale de par la rigueur de l'argumentation imposant son port.⁸ Les premiers contingents oranais débarquent à Marseille dans la première quinzaine d'octobre. Les autres suivront fin octobre et courant novembre. Ce sont au total huit détachements qui sont successivement pris en charge par "l'armée du Midi", c'est-à-dire par la 8^e division militaire territoriale de Lyon.

- **Premier convoi** : 75 hommes – 79 selon un autre témoignage qui précise qu'il y avait parmi eux 25 Espagnols⁹ – embarquent à Oran le 1^{er} octobre à bord du *Colon*¹⁰, soit une partie de l'état-major du futur bataillon oranais, capitaine Cruchy et capitaine adjudant-major Bénézet, assistés par les sous-lieutenants Bompard et Oudier, encadrant une compagnie déjà constituée. À Marseille, la compagnie prend quartier à la caserne Saint-Charles.¹¹ Bien que sa destination initiale soit Chagny, Cruchy attend sur place l'arrivée du convoi du second détachement annoncé pour le 10 ou le 11 : est-il informé d'un possible incident avec Jean Joseph Sartor, chef de ce deuxième convoi (voir « Marcher en France ») ? Il sait aussi qu'un troisième convoi est en instance d'embarquement, ce dont il informe le 9 le commissaire extraordinaire de la République, Esquiros, en lui précisant qu'il rejoindra toutefois Chagny sans l'attendre, aussitôt le deuxième contingent débarqué.¹² Sans doute était-il pressé de se rendre à Dole pour purger au préalable avec Bordone le différénd qui venait d'éclater avec Sartor. Ce même jour, il reçoit du commandement de la division militaire de Marseille copie d'une dépêche de Gambetta : échappé en ballon de Paris et parvenu à Tours, celui-ci lance un appel à tous les grands commandements militaires et aux chefs de corps francs déjà constitués, en vue de déclencher sans plus attendre la lutte générale en province¹³. Ce premier détachement oranais, la 1^{re} compagnie d'Oran, soit

⁸ Ordre du 8 août 1841, au quartier général à Mostaganem ; d'après le général Paul Azan, *Par l'Épée et par la Charrue, écrits et discours du général Bugeaud* ; P.U.F. 1948.

⁹ Alexandre Waille Marial, *Les Algériens en France, étapes d'un franc-tireur oranais* ; Challamel aîné, Paris 1873 ; BNF LH4-1251.

¹⁰ Dossier "Cruchy" du 5 février 1872 ; CAOM, carton F/80/1743.

¹¹ Comptes de gestion de la compagnie des francs-tireurs d'Oran : SHD, carton Lx115, dossier 265.

¹² Archives départementales des Bouches-du-Rhône, carton 4 R 155.

¹³ *Ibid.*

81 hommes de troupe (encadrement non chiffré), est signalé comme soldé et logé à Lyon le 12 octobre.¹⁴

- **Deuxième convoi** : le 9 octobre, 126 hommes embarquent comme annoncé à bord de l'*Africaine*, soit l'effectif de deux compagnies déjà constituées. L'une est aux ordres des lieutenants Sartor et Viens, secondés du sous-lieutenant Boulanger ; l'autre est encadrée par le lieutenant Limousin et le sergent Boitel.¹⁵ Leur débarquement est remarqué par la presse marseillaise : « *Dans la journée d'hier [12 octobre] sont arrivés des francs-tireurs algériens. Ils étaient attendus dans notre ville par les francs-tireurs d'Oran, auxquels ils se joindront. Ce bataillon ne tardera pas non plus à partir pour le théâtre de la guerre.* »¹⁶ Avant que les hommes ne prennent la direction de Dole (et non plus Chagny, voir « L'armée des Vosges »), Sartor leur verse normalement les indemnités de route Marseille-Lyon, soit deux francs par homme. La scission avec Cruchy survient sans doute à ce moment précis : seuls 39 des hommes débarqués décident de faire bloc avec la 1^{re} compagnie d'Oran. Comme il l'avait annoncé, Cruchy n'attend pas le 3^e convoi et quitte Marseille par le train pour Lyon et Chagny dans la soirée du 14 octobre¹⁷. Sartor a obtenu d'Esquiros sa commission de capitaine et attend le convoi à venir. Boitel et Limousin semblent être eux aussi demeurés à Marseille dans l'attente du troisième convoi pour s'assurer de la fidélité de ses passagers à Cruchy.

Bien loin de cette querelle interne à la troupe de francs-tireurs qui arrivent d'Algérie, le journal *La Provence* précise « qu'au moment de partir, le capitaine de cette compagnie de volontaires, sac au dos comme un simple soldat, la carabine sur l'épaule, adressa à ses compagnons d'armes une bien courte mais énergique allocution. "Nous allons partir, leur dit-il, nous allons au feu ; s'il y en a parmi vous qui ont la moindre hésitation, que ceux-là restent ; mais au moment de nous mettre en route, un dernier mot : si en présence de l'ennemi il en est un qui bronche, je vous le déclare franchement, je lui fais sauter la cervelle. En revanche, si par malheur je bronchais moi-même, je donne à chacun de vous le droit d'en faire autant. Voilà tout ce que j'ai à vous dire ; vous

¹⁴ SHD, carton Lm39, dossier 79-5 ; copie d'un document des Archives départementales du Rhône : *Etat des corps francs, mobiles et mobilisés, qui sont payés et ont été logés à Lyon pendant la guerre. Etat dressé par le bureau du casernement et du logement militaires à Lyon le 12 octobre 1871.*

¹⁵ Dossier Cruchy, *op.cit.*

¹⁶ *Le Sémaphore de Marseille*, 13 octobre 1870 ; *op.cit.*

¹⁷ Dossier Cruchy, *op.cit.*

consentez tous à me suivre ? – "Oui ! Oui ! À la vie ! À la mort !" – "Eh bien, en route !" ».¹⁸ Comme quoi un franc-tireur républicain oranais pouvait paraphraser la célèbre déclaration du contre-révolutionnaire vendéen La Rochejaquelein. Il ne se doutait pas que, reprise à tout propos par le général Pradier commandant la subdivision militaire de Saône-et-Loire (voir le « Retour des francs-tireurs algériens »), elle attirerait les sarcasmes de l'état-major garibaldien d'Autun !¹⁹

Leur destination finale, Dole, quartier général de l'armée des Vosges explique la présence d'Oranais à Dijon le lendemain 15 : tout d'abord, l'évocation par un officier supérieur du problème posé par l'afflux d'unités dans la cité des ducs²⁰ ; ensuite, la prise en charge de petits appareillages médicaux et chirurgicaux par le comité de défense dijonnais pour le compte de « francs-tireurs d'Oran : une lancette, un bistouri, quatre aiguilles à suture, trois pinces à ligature »²¹. Parvenu à Dole le 16 octobre²², le détachement conduit par Cruchy devient officiellement la 1^{re} compagnie d'Oran, probablement réorganisée sur la base d'un panachage des deux premiers convois en conséquence de la rupture avec Sartor. Enregistrée à Lyon le 21 octobre²³, c'est apparemment le premier corps franc arrivé d'Algérie à avoir été recensé par la division militaire de Lyon confiée au général Antoine Bressolles, par ailleurs commandant depuis le 8 octobre de "l'armée du Midi" – ou "de Lyon", ou encore "du Sud" – appellation de circonstance pour un corps d'armée improvisé depuis la perte de Dijon, dont la position la plus avancée est Chagny.

- **Troisième convoi** : Cruchy sait seulement que ce convoi était en cours de constitution lors de son départ d'Oran le 1^{er} octobre, et qu'il a quitté Oran le 15 suivant²⁴. Peu disert, il précise que seuls 28 volontaires de ce convoi ont rejoint Dole le 4 novembre, conduits par le lieutenant Constantin Landewyck. Resté à Marseille, Sartor remet à

¹⁸ D'après le journal d'Alger *Akhbar*, du vendredi 28 octobre 1870 ; également : CAOM, carton F/80/1681.

¹⁹ Bordone, *Garibaldi et l'Armée des Vosges* ; Germer Baillièrre, Paris 1872.

²⁰ Lieutenant-colonel d'État-major Mignard, *L'invasion allemande dans les provinces de Bourgogne et Franche-Comté en 1870-1871* ; séance du 17 novembre 1874 de la Société d'Emulation du Doubs, quatrième série, volume 10, 1875 ; repris par Grenest, *L'Armée de l'Est, op.cit.*

²¹ Factures de M. Pinard, *coutelier, bandagiste-herniaire, fabricant d'instruments de chirurgie* ; archives municipales de Dijon, carton 4H2/2.

²² SHD, carton Lg4.

²³ *Ibid.*

²⁴ Dossier Cruchy, 5 février 1872 : CAOM, carton F/80/1743.

ce dernier la stricte quote-part des fonds²⁵ correspondant à ce petit groupe. Cet apport, finalement plus réduit que prévu par Cruchy, participera à la configuration de deux nouvelles compagnies de francs-tireurs d'Oran : la 2^e, constituée immédiatement à Dole et confiée le 4 novembre à Boitel ; la 3^e, complétée à Autun et confiée le 15 novembre à Limousin. À noter que Landewyck aura mission de ramener en France d'autres compagnies de garibaldiens. De même, un certain Holmières, lui aussi membre du tout premier détachement ayant rallié Dole, de suite promu sergent, puis sous-lieutenant à l'issue de la défense victorieuse d'Autun, sera envoyé à Alger pour en ramener de nouveaux renforts.²⁶ Le registre de l'état civil d'Oran indique que, né à Strasbourg, Holmières François Louis, 33 ans, fils d'un ancien fusilier au 5^e régiment de ligne, chef de musique de la milice d'Oran, s'était marié en 1868 à Oran.

Une partie significative des francs-tireurs composant ce convoi n'a donc pas rejoint l'armée des Vosges, soit une cinquantaine de francs-tireurs, car les détachements embarqués pour France à Oran correspondaient à une compagnie, soit peu ou prou 80 hommes, a minima. Ces dissidents ont sans doute été dirigés sur la Loire (voir le 4^e convoi).

- **Quatrième convoi** : 78 hommes aux ordres du capitaine Grosjean, secondé par le lieutenant Saint-Cyr et le sous-lieutenant Bouzonne, quittent Oran le 26 octobre sur le Province d'Oran.²⁷ A Lyon le 31 octobre²⁸, ils sont dirigés non pas sur Autun mais sur Le Mans, armée de la Loire. On peut déduire cette destination de la présence de francs-tireurs d'Oran attestés à l'armée de la Loire dès les 20-21 octobre (voir les « francs-tireurs d'Oran de l'armée de la Loire »).²⁹ La chronologie montre qu'il s'agit indubitablement de la troisième compagnie de volontaires mise sur pied à Oran, ce qu'établit la mention « caporal de la 3^e compagnie des francs-tireurs d'Oran » portée lors du constat du décès de Thomas Amoros, au Mans le 3 décembre 1870, qui

²⁵ Comptes de gestion de la compagnie des francs-tireurs d'Oran : SHD, carton Lx115, dossier 265.

²⁶ Courrier du capitaine Holmières en date du 4/1/1872 ; SHD, carton Lm38, dossier 70 ; également, carton Lg4.

²⁷ Dossier Cruchy, *op.cit.*

²⁸ *État des corps francs dont la levée a été autorisée par le ministre de l'Intérieur et dont les officiers ont été commissionnés par le ministre de la Guerre comme belligérants, jusqu'au 26 novembre 1870* ; SHD, carton Lx138.

²⁹ *Revue d'Histoire rédigée à la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée* ; volume 52, parution de juillet à septembre 1913, n° 152 ; gallica.bnf.fr

figure bien à l'effectif de ce quatrième convoi (voir les « francs-tireurs d'Oran de l'armée de la Loire »).

La "compagnie Grosjean" correspond à l'intégralité de l'effectif de ce convoi, diminué des 28 hommes partis rejoindre Cruchy. Poussé par l'ardeur patriotique de la population oranaise, celui-ci était monté au front à la tête des combattants composant les deux premiers convois, sans attendre le troisième. De ce fait, il avait donné du temps à Sartor pour s'organiser à Marseille. La compagnie Grosjean n'est mentionnée par Cruchy que parce qu'elle a rejoint son bataillon vers le 10 février 1871, après l'armistice. L'appellation troisième compagnie étant déjà prise, elle prit le numéro sept, dernière compagnie du bataillon oranais tel qu'organisé lors de son licenciement³⁰.

- **Cinquième convoi** : 80 hommes embarquent à Oran le 9 novembre à bord de l'Indus. Le détachement est commandé par le capitaine Forgues, secondé par le lieutenant Alexandre Waille, les sous-lieutenants Boyer et Bernelle.³¹ Il constitue chronologiquement la 4^e compagnie oranaise³² du futur "bataillon oranais" confié à Cruchy. Waille est un journaliste bien connu, dont le patronyme exact est Waille Marial. Rédacteur du *Courrier d'Oran*, puis de l'*Écho d'Oran*, il deviendra rédacteur en chef du *Petit Algérien*. Ses souvenirs de campagne sont publiés dans une compilation des lettres qu'il a régulièrement adressées depuis le front au *Courrier d'Oran*.³³ Son témoignage est l'un des rares à décrire les difficultés rencontrées par les unités de francs-tireurs algériens à leur arrivée en métropole, et à faire part d'un engagement politique.

Son premier courrier évoque « les francs-tireurs d'Oran [allant] s'embarquer, drapeaux déployés et chantant comme des démons le sublime chœur "Mourir pour la patrie/Mourir pour la patrie" [Chant des Girondins, voir « Marcher en France »] » ; l'émotion submerge l'assistance : « Les sanglots oppressaient toutes les poitrines et presque tous les yeux étaient mouillés. » Le détachement débarque à Marseille le 12 à 9 heures du soir. La traversée a été longue, sans doute en raison du mauvais temps. Aucun hébergement n'est prévu et possible, les hommes grognent contre le mauvais vouloir de l'armée et passent à la belle étoile leur première nuit marseillaise. Le lendemain, ils

³⁰ Dossier Cruchy, *op.cit.*

³¹ SHD, carton Lg4.

³² Dossier Cruchy, *opus cité* ; également *Six mois de campagne*, courrier publié par le journal *La Commune d'Oran*, 28 septembre 1871 ; BNF, JO 3060.

³³ Alexandre Waille, *op.cit.*

n'obtiennent toujours pas de matériel de campement. Dans la journée, les 24 Espagnols de la compagnie sont débauchés et affectés par le commissaire extraordinaire Gent à une compagnie intrinsèquement espagnole : ils partent avec armes et bagages, ce qui mécontente les autres Oranais ; chez Frapolli ?

Le 14 novembre, départ pour Lyon par le train du soir : enfin un abri pour dormir. À Lyon le lendemain, ils ne se sentent pas davantage les bienvenus. Un officier de l'état-major du général Bressolles leur déclare que le ministre de la Guerre ne veut plus accueillir de francs-tireurs algériens. Cela ne sera officiellement confirmé en Algérie que quelques jours plus tard par la diffusion de circulaire du 17 novembre (voir « Marcher en France »). Vexés, les hommes envisagent de faire demi-tour. Forgues pense frapper à la porte du comité de défense de Lyon. Or, le drapeau rouge flotte au balcon de l'hôtel de ville, malgré l'échec de la première tentative d'imposer la Commune à Lyon, les 27 et 28 septembre, et la fuite de Bakounine. L'ambiance est tendue, la ville bruisse de Montévidéens (voir « Les francs-tireurs de 1870-1871 »), d'Italiens, d'Espagnols, de Grecs, de Polonais et de Hongrois aux costumes bigarrés. Le préfet Challemel-Lacour, qui avait fait quelques concessions aux radicaux lyonnais, reste en permanence sur ses gardes.

En effet, « l'acte d'arbitraire » qu'il avait commis en arrêtant le général Mazure, commandant la division territoriale de Lyon et en le remplaçant par le général Bressolles, « son premier acte politique de préfet-dictateur, avait eu des conséquences malheureuses » et « l'arrestation d'un général fut jugée par certains Lyonnais comme un encouragement tacite du préfet à l'anarchie ou comme une capitulation de sa part. » Challemel n'a pas oublié avoir été « gardé à vue » le 28 septembre dans son propre bureau « par une bande de francs-tireurs, dont un nègre », et avoir répondu à Cluseret venu « lui offrir sa respectueuse médiation : "Je ne vous connais pas, Monsieur, et n'ai pas de propositions à recevoir de vous". »³⁴

Il est donc en alerte quand il observe les garibaldiens débarquer en gare et aller et venir en ville (voir « Marcher en France »). Comme pour lui donner tort, Waille évoque de façon positive dans son courrier ce drapeau rouge que conteste violemment Challemel-Lacour, et considère que la terreur qu'il inspire est injustifiée. Il note que, comme en Algérie, une rivalité oppose généraux et préfets. « Ainsi, les francs-

³⁴ Édouard Krakowski, *La Naissance de la Troisième République : Challemel-Lacour, le philosophe et l'homme d'État* ; Victor Attinger, Paris, 1932.

tireurs ont pour ennemis mortels : d'abord les Prussiens qui les fusillent sans pitié, les paysans qui les dénoncent, les repus qui les détestent, et l'armée régulière qui leur suscite toute espèce d'obstacle. » Finalement, restée en marge de ces événements, non sans empathie sans doute, la compagnie trouve le couvert et le coucher à la « caserne des passagers » de Lyon, perçoit des tentes, des cartouchières et de « bonnes couvertures : nous toucherons nos marmites au quartier général à Arnay-le-Duc [à Autun]. »³⁵

- **Sixième convoi** : il quitte Oran le 23 novembre.³⁶ Il s'agit d'un détachement originaire de Relizane. Quoiqu'attendu officiellement à Autun le 26³⁷, il part lui aussi pour la Loire. On sait par ailleurs que le gros des Relizanais sera interné en Suisse avec l'armée de l'Est (voir les « francs-tireurs de Relizane »). Cruchy le mentionne parce que 30 Relizanais, aux ordres du capitaine Bagard, l'ont rejoint le 18 janvier 1871 en Bourgogne, y constituant le noyau de la 6^e compagnie³⁸ de son bataillon. Comme pour le 3^e convoi, de fortes dissensions étaient intervenues au sein de ce contingent oranais (voir les « francs-tireurs de Relizane »).

- **Septième convoi** : son embarquement a lieu le 14 décembre 1870. C'est le dernier. Selon une instruction donnée le 31 octobre au commissaire civil de Relizane par le préfet d'Oran, Du Bouzet, il s'agit de recruter des volontaires indigènes (voir « Marcher en France ») : « Trois mandataires partent aujourd'hui avec commission pour recevoir engagements francs-tireurs mélangés, Français et indigènes. Vous les verrez. Acceptez offre et remerciez population de sa colère patriotique et de son dévouement à cause républicaine. »³⁹ « La compagnie des francs-tireurs indigènes d'Oran » aux ordres du capitaine Valentin, est prévue pour constituer la 7^e compagnie du bataillon oranais.⁴⁰ Ce ne sera pas le cas. Ces hommes intègrent finalement la légion d'Alsace et Lorraine en cours de constitution à Lyon, sur décision unilatérale du préfet Challemel-Lacour (voir « la 3^e légion d'Alsace »). Ils y sont

³⁵ Alexandre Waille, *op.cit.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ SHD, document non daté, non signé, émanant très certainement de l'État-major de l'armée des Vosges ; carton Lg4.

³⁸ Dossier « Cruchy », *op.cit.*

³⁹ La Sicotière, Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense Nationale, sous-commission sur l'Algérie, présidée par M. de La Sicotière, député de l'Orne ; tome 7 du rapport général et tome 26 des Annales de l'Assemblée nationale, séance du 13 novembre 1872 ; archives de l'Assemblée nationale.

⁴⁰ *Ibid.*

amalgamés au sein d'une "compagnie franche oranaise" avec une autre unité d'origine oranaise, dite la "compagnie franche indigène d'Oran" du capitaine Maur, dont on ne sait rien.

- **Cas particulier de la "5^e compagnie d'Oran"** : il manque un n° 5 dans la numérotation des compagnies issues des divers convois partis d'Oran, car il est attribué à une compagnie originaire d'Alger ! Il s'agit de la « Compagnie des volontaires républicains d'Alger » du capitaine Boyer.⁴¹ Nous savons par Cruchy qu'elle a intégré son bataillon le 1^{er} décembre 1870⁴². Ce qu'un journal oranais confirme.⁴³ Sa date d'embarquement reste inconnue. Ses officiers ont perçu la solde pour la période du 12 au 19 novembre 1870⁴⁴, ce qui est recoupé par un document archivé⁴⁵. On peut supposer qu'elle a caserné à Lyon le temps nécessaire pour lui trouver une affectation. Son envoi à Garibaldi répond aux incessantes réclamations de renforts qu'il adressait à cette époque au commandement militaire territorial de Lyon, qui avait alimenté l'armée de la Loire à ses dépens à partir des 3^e et 4^e convois. Pourquoi Alger précisément ? La politisation reconnue des Algérois pourrait expliquer ce choix.

- **Cas particulier de "la compagnie Nicolai"**. La chronique rapporte la présence dans le Doubs du corps du capitaine Nicolai lors de la campagne des Vosges proprement dite, affecté par la suite à la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Une revue algérienne de 1909 cite sept Oranais en ayant fait partie. Il s'avère que quatre d'entre eux, le lieutenant Scheffmaker, les sergents-majors Andréa et Roche, ainsi que sa propre femme, elle-même lieutenant de la compagnie (voir annexe) n'émargent pas à l'effectif du bataillon de Cruchy ; les trois autres y figurent, le publiciste Waille Marial (lieutenant à la 5^e compagnie), l'huissier Montbrun (sergent-major à la 5^e compagnie), le chef de gare Cabanel (franc-tireur de la 1^{re} compagnie)⁴⁶. Cette confusion confirme à quel point le passé franc-tireur de l'Algérie était estompé depuis 1870, confondu en une seule entité dans le cas d'Oran... Il est fort douteux que Nicolai ait quitté Oran seul pour prendre la tête d'un corps franc formé dans le Doubs, mais il n'y a pas de traces d'un convoi d'importance

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Dossier Cruchy, *op.cit.*

⁴³ Six mois de campagne, courrier publié par le journal *La Commune d'Oran*, 28 septembre 1871 ; BNF, JO 3060.

⁴⁴ État dressé par la place de Lyon ; SHD, carton Lm39, dossier 79/5.

⁴⁵ SHD, carton Lg4 : document non daté, non signé, émanant très certainement de l'État-major de l'armée des Vosges.

⁴⁶ *L'Afrique du Nord illustrée*, 18 décembre 1909 ; gallica.bnf.fr

antérieur aux sept convois identifiés. Le lien avec le Doubs, ou l'Ain, semble avoir été le plus fort, même s'il est probable qu'un noyau oranais en a fait partie, suffisamment entreprenant pour que l'un de ses membres ait pris le commandement de l'ensemble.

Le "bataillon d'Oran" est le plus cité de tous les corps francs venus d'Algérie. Sans doute parce qu'en raison de son effectif, cette unité a formé corps à elle seule, apte à manœuvrer de façon autonome à l'instar de celles du colonel Chenet et du lieutenant de vaisseau Domalain, d'ailleurs dissidentes. Elle est la seule à avoir été identifiée comme originaire d'Algérie dans l'ordre de bataille de l'armée des Vosges reconstitué par l'état-major allemand⁴⁷. Les trois premiers contingents oranais ont eu l'heur de compléter à Marseille leur équipement : ustensiles de cuisine, drap gris, pantalons, vareuses, galons, cravates en flanelle, clairons, képis, guêtres en toile, savon, balais, médicaments, bougies, cordes, marteaux, clous, boîtes, caisses, serrures, une longue-vue, une boussole⁴⁸. Ils sont stationnés à la caserne de la Quarantaine et à la caserne Saint-Charles, où ils perçoivent leurs cartouches. Pour la 5^e compagnie, selon Waille, ces conditions d'accueil favorables n'étaient plus de mise...

À noter que la facture n° 50 de la 2^e compagnie – trésorier, le lieutenant Mirabel fils – concerne l'achat de la carte des Vosges et des départements voisins. Ce point n'est en rien anecdotique. Il correspond à une situation récurrente, y compris pour l'armée régulière. Un officier des zouaves pontificaux – les "Volontaires de l'Ouest" – confirme : « Je cherchai des cartes du pays. Le libraire, chez lequel j'en découvris, se montra surpris de ma demande. Aucun officier subalterne n'en possédait. L'armée vivait sous le régime des guerres d'Afrique : on attendait les ordres, et on se débrouillait sur le terrain. Ceci était vrai même des généraux d'alors ; et nous nous en rendions compte, en comparant nos mouvements à la marche savamment calculée de l'armée allemande. Aussi la nomination de M. de Freycinet au ministère de la guerre n'avait-elle rencontré aucune opposition dans nos rangs : "Un ingénieur ! disions-nous naïvement, il va savoir faire des plans" ». ⁴⁹ Le plus haut niveau de la hiérarchie de l'armée française en est lui aussi dépourvu !⁵⁰

⁴⁷ *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 7 janvier 1871, d'après *Le Figaro* du 15 janvier 1871 ; gallica.bnf.fr

⁴⁸ Compte de gestion de la 2^e compagnie d'Oran, SHD, carton Lx115, dossier 265.

⁴⁹ Le Gonidec de Traissan, député du département d'Ille-et-Vilaine, *Souvenirs des zouaves pontificaux* ; d'après le site <http://perso.wanadoo.fr/cfp1870/vecu3.htm>

⁵⁰ Général Martin des Pallières, *Orléans* ; Henri Plon, Paris, 1872.

« Les archives étaient demeurées dans Paris. On ne possédait à Tours ni les dossiers de l'armée, ni les cartes d'état-major. Ainsi, on allait être condamné à constituer des cadres et à confier des commandements sans connaître les antécédents des officiers et à faire la guerre sans se diriger sur des cartes. »⁵¹ Les « cuivres gravés » des cartes d'état-major n'avaient pas été évacués... Le ministre de la Guerre, le maréchal Lebœuf, avait répondu par une boutade à un interlocuteur qui s'en inquiétait : « Nos officiers ont les meilleures qui existent ; tenez, j'ai la mienne sur moi et, portant la main sur la garde de son épée, il ajoute : la voilà ! »⁵²

Un courrier daté de Paris le 16 octobre, adressé par un officier anonyme au journal parisien *l'Electeur libre* explique ainsi le manque d'informations dont Cambriels disposait sur la géographie des Vosges. « Qu'il me suffise de dire qu'ici encore notre infériorité notre infériorité vis-à-vis de l'ennemi a été écrasante. Bien des officiers n'avaient pas de cartes au début de la campagne ; d'autres avaient des cartes insuffisantes, et la plupart ne savaient pas tirer partie de nos cartes, déjà si inférieures, de l'état-major. C'est de la sorte qu'on a pu voir sept corps d'armée disséminés maladroitement sur une frontière ouverte sans relations entre eux, le désordre mis dans nos mouvements dès la première défaite, certains chefs ne sachant plus même s'orienter, et allant à l'est quand ils croyaient marcher au nord. Notre ligne des Vosges n'a pas été défendue ; nous nous sommes laissés prendre niaisement sur notre ligne de la Moselle, où l'ennemi nous qvqit devancés [...]. L'histoire aura peine à enregistrer un jour de telles fautes, car elles sont tout à fait inexcusables [...]. »⁵³ Paradoxalement, les officiers de Garibaldi semblent avoir été mieux pourvus : « Le chef d'état-major [Bordone] qui avait acheté à Tours, à Lyon et même en Suisse, autant de cartes qu'on avait pu en trouver, fit de suite confectionner et raccorder des cartes spéciales qu'un photographe de Dijon appelé à l'état-major reproduisit à un grand nombre d'exemplaires [voir les « francs-tireurs de Constantine de l'armée de la Loire »]. »⁵⁴

⁵¹ Freycinet, *La Guerre en Province pendant le siège de Paris, 1870-1871* ; 3^{ème} édition, Calmann Lévy, 1887.

⁵² Alexandre Zevaès, *Histoire de la Troisième République* ; éditions de la Nouvelle Revue Critique, Paris 1938.

⁵³ *Le Salut Public*, 30 octobre 1870 ; www.lectura.plus/Presse/show/

⁵⁴ Bordone, *Garibaldi et l'armée des Vosges* ; *op.cit.*

2 Le théâtre d'opérations de Dole

Comme toutes les compagnies algériennes prises en charge par l'armée du Midi et Lyon, les quatre premières compagnies oranaises rejoignent en train Dole, où elles constituent progressivement le bataillon oranais de la 3^e brigade commandée par Menotti Garibaldi : « Ce bataillon a été formé de plusieurs compagnies portant le même titre, arrivées successivement à l'armée des Vosges ; la 1^{re} le 21 octobre, la 2^e le 16, la 3^e le 25, la 4^e le 1^{er} novembre, la 5^e le 12, la 6^e le 26. »⁵⁵

Leur brigade comporte un bon millier de francs-tireurs, On sait que l'ordre chronologique de l'arrivée des deux premières compagnies ne correspond pas à leur numérotation, en raison des dissensions survenues à leur débarquement à Marseille ; attribué par anticipation, le numéro 6 ne sera officiellement effectif que le 18 janvier 1871, la compagnie concernée ayant été d'abord envoyée sur la Loire. Cambriels tenant la partie amont de l'Ognon, Garibaldi a en charge la surveillance de son cours inférieur jusqu'à son confluent avec la Saône, et la continuité de celle-ci face à Dijon (voir les « Volontaires d'Alger »). Les avant-postes de la 1^{re} brigade du général Bosak, s'échelonnent depuis le 20 octobre au sud et à proximité de l'affluent de la Saône. En cours de constitution, la brigade de Menotti assure la réserve à Dole : un de ses rapports situe les 1^{re} et 2^e compagnies d'Oran le 22 octobre sur la hauteur du Mont Roland, où il a placé son propre quartier général.⁵⁶

Ce même jour, malgré une « résistance considérable »⁵⁷, Werder perce le centre de la ligne de défense de Cambriels dans le secteur Etuz-Cussey-Voray (voir « L'armée des Vosges » et les « francs-tireurs de Relizane »). La défaite de Cussey a pour effet particulier d'avoir mis en déroute le bataillon des mobiles des Hautes-Alpes. Une anecdote indique que « six de ses officiers, un capitaine, trois lieutenants et deux sous-lieutenants s'égarèrent dans les bois avec quelques hommes et prenant trop à droite finirent, après une marche forcée de deux jours, par tomber dans les lignes du général Garibaldi qui organisait alors à Dole son corps d'armée. Pendant cette retraite, le capitaine Clément, complètement démoralisé et harassé par la marche et les privations, proposa de se rendre aux ennemis ; cette résolution ne fut point adoptée, grâce à l'énergie avec laquelle s'y opposèrent MM. Aubin [sous-

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Rüstow, *Guerre des Frontières du Rhin, 1870-1871, second volume* ; J. Dumaine, Paris, 1871.

lieutenant], Chancel [lieutenant] et Odiardi [sous-lieutenant]. Ces officiers et leurs hommes furent dirigés sur Besançon par ordre du général Garibaldi. »⁵⁸

Tenu en échec au nord de Besançon au combat de Châtillon-le-Duc (voir les « francs-tireurs de Relizane »), Werder se détourne de Besançon pour poursuivre son effort à l'ouest, vers Gray et la vallée de la Saône, avec Dijon en point de mire. Les reconnaissances de la cavalerie allemandes venues par Gray, ville située au nord de Dole dans laquelle les Allemands ne se fixeront vraiment que le 26, franchissent en force les 23 et 24 le centre de la ligne de francs-tireurs et les repoussent sur l'Ognon, vers Pesmes où les Badois entrent rapidement, d'où ils sont à même de contrôler le passage de la Saône (voir les « Volontaires d'Alger ») : leur objectif principal est de couvrir le flanc gauche du prince Frédéric-Charles, qui quitte Metz, Bazaine est tombé, pour marcher sur Troyes. Coupée de Besançon, la capitale de la Bourgogne est menacée...

Les contingents les plus avancés de l'armée des Vosges ont dû se replier au nord de Dole tout en surveillant la rive gauche de la Saône, collaborant plus ou moins avec la place d'Auxonne. L'état-major allemand a été surpris de la résistance rencontrée lorsqu'il a tenté d'exploiter sa percée à Pesmes : « Le 23 octobre, les Allemands exécutent des reconnaissances de l'Ognon dans la direction du sud et du sud-ouest. Des patrouilles d'infanterie badoise trouvent, comme la veille, les hauteurs de Châtillon-le-Duc occupées par l'ennemi. Le 1^{er} bataillon du 4^e chasse des avant-postes français du bois de Chailloz ; mais, d'autre part, le 1^{er} bataillon du 3^e est arrêté par des coups de canon et une fusillade partant de Valentin et d'École. Quelques détachements envoyés en avant de Pesmes pour couper le chemin de fer, se heurtaient de même, à une grande distance encore de Dole et d'Auxonne, à des forces ennemies supérieures, qui, d'après des lettres saisies, formaient l'avant-garde d'une seconde "armée des Vosges", en voie de formation sous le commandement de Garibaldi, sur le cours inférieur du Doubs. Dès le mois de septembre, le général italien avait mis ses services à la disposition de la France ; mais, par suite du défaut de concours de la part des autorités locales, il avait eu à lutter contre maintes difficultés, et, à

⁵⁸ Joseph Roman, *Le bataillon des mobiles des Hautes-Alpes, 20 août 1870-26 mars 1871* ; Jouglard, Gap, 1871. gallica.bnf.fr

cette époque, c'est à peine s'il avait réuni 4 000 hommes environ autour de Dole. »⁵⁹

Premiers combats ; chute de Dijon, 31 octobre 1870

Les Oranais reçoivent leur première mission : surveiller la route de Dole à Pesmes. Ils cantonnent au pied du Mont Roland, à Authume, une vingtaine de kilomètres au sud de Pesmes. Menotti rend compte : « Cher père, l'état des choses est toujours le même, les précautions ont été prises, et certainement nous ne serons pas surpris ; les trois compagnies de Authume sont campées dans le bois et envoient des patrouilles pour éclairer les routes pendant la nuit. J'ai envoyé l'ordre au capitaine des francs-tireurs d'Oran de reconnaître l'ennemi et de se replier en cas de forces supérieures ; je n'ai pas encore de ses nouvelles, ce qui me fait supposer qu'il n'y a rien de nouveau. »⁶⁰

Le 25 octobre, la brigade effectue sa première véritable marche tactique : il s'agit de menacer le flanc gauche de l'ennemi qui s'avance vers Dijon. L'ordre du jour de Menotti caractérise une troupe débutante, équipée de bric et de broc : « En quittant la position du Mont Roland pour marcher en avant, votre commandant doit vous adresser un mot d'éloges pour la conduite militaire pendant les trois jours de votre campement. Vous êtes mal équipés, vous avez besoin de tentes et de couvertures pour vous abriter. J'ai fait et je ferai tout mon possible pour avoir ce qu'il vous faut. Je vois que vous acceptez les privations et les souffrances comme des Français doivent le faire dans les pénibles conditions de leur pays et je peux compter maintenant que vous serez braves sur le champ de bataille comme vous avez été dévoués à votre devoir dans les nuits de bivouac et d'avant-postes. La plus grande partie de vous est jeune et n'a pas encore reçu le baptême du feu. Je ne cherche pas à relever votre courage, mais je dois vous dire que le bon soldat ne doit pas trop compter sur ses cartouches. Quelques coups bien ajustés et à peu de distance sont assez, et après, que votre baïonnette soit toujours celle qui décide de la victoire. Vos ennemis savent que vous êtes vaillants avec elle. »⁶¹

Ce 25 octobre, les compagnies oranaises – la 3^e arrive ce jour même – quittent Authume et s'avancent au pied du versant nord du massif de la Serre, à quelques kilomètres à peine de Pesmes et de son pont sur l'Ognon (voir les « Volontaires d'Alger »). Le lendemain,

⁵⁹ Rapport du grand État-major prussien, seconde partie, 12^e livraison, 1877 ; *op.cit.*

⁶⁰ Message de Menotti Garibaldi, d'après Bordone, *op.cit.*

⁶¹ Bordone, *op.cit.*

Werder se renforce dans cette ville qui couvre le flanc gauche de ses troupes, lesquelles poursuivent depuis Gray leur progression sur Dijon par la rive droite de la Saône : Auxonne et Dole, comme Besançon, ne sont pas des objectifs prioritaires. Garibaldi présente au comité de défense de Dijon comme une victoire ce qui n'est qu'un simple changement de direction : « Tenez votre monde en haleine. Meilleures nouvelles du général Cambriels. Nous tenons l'ennemi à distance en avant de Dole. [...] »⁶²

Pour contenir l'ennemi dans sa marche sur Dijon, il faut tenir Pontailleur-sur-Saône, une douzaine de kilomètres à l'ouest de Pesmes et une trentaine de kilomètres à l'est de Dijon (voir « L'armée des Vosges »). Le comité de défense dijonnais tient également le pont de Bèze, à 25 kilomètres au nord-est de Dijon, croisement des routes de Gray à Dijon et de Pontailleur à Is-sur-Tille, une vingtaine de kilomètres au nord de Dijon. Commandant supérieur de la région de l'Est, Cambriels a donné ordre au comité de Dijon – ville en attente d'un commandement militaire dédié à désigner par Tours – de mettre "l'armée de la Côte-d'Or", qui occupe Pontailleur, en relation avec Garibaldi. Or Dole, sur la rive gauche de la Saône (voir les « Volontaires d'Alger »), n'est guère mieux lotie que Dijon sur la rive droite.

Le 21 octobre, rudoyé par Freycinet, Cambriels avait prévenu, supplié, le ministre de la Guerre : « Vous me demandez en outre ce que je compte faire pour couvrir Dijon. Vous me brisez le cœur, Monsieur le Ministre, mais mon devoir est d'y répondre. J'ai trouvé, en arrivant, des bataillons de mobiles mal armés, sans munitions de réserve, sans campement, sans organisation, sans chefs, sans instruction, sans discipline. C'était le chaos. Entreprendre avec ces bandes une opération sérieuse, considérable, c'est s'exposer à un vrai désastre. Si vous comptez sur cette armée de l'Est qui en ce moment est à l'état naissant, laissez-la s'organiser, s'habiller, se chausser, se discipliner surtout, et alors, quand le moment sera venu, et j'use toute mon énergie à faire vite, je me mettrai en mouvement et tomberai sur la ligne d'opérations de l'ennemi. »⁶³

⁶² Télégramme du 26 octobre repris par la *Correspondance Havas* à Tours ; d'après Louis Marchant, *La Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande, 1870-1871* ; J. Marchant, *Dijon 1875*.

⁶³ J-B Dumas, *La guerre sur les communications allemandes en 1870. Première campagne de l'Est, campagne de Bourgogne* ; Berger-Levrault et C^{ie}, Paris et Nancy, 1891. gallica.bnf.fr

Le 27, les postes de Pontailler et de Bèze détectent l'arrivée d'avant-gardes ennemies. Ordre est donné d'un repli sur Auxonne. « Les bataillons de gardes mobiles du Var, de l'Isère, du Tarn-et-Garonne [voir les « Volontaires d'Alger »], de l'Yonne, [illisible], se sont rejetés, le 28, sur Auxonne, venant de Pontailler, mouillés depuis plusieurs jours, sans souliers, sans campement, sans vivres, démoralisés. Ils dévorent tout dans la place. On les dirige sur Dole et derrière la Loue. »⁶⁴ Cette petite place-forte n'est guère hospitalière, car sous-équipée en approvisionnements (voir les « francs-tireurs de Guelma ») comme Langres (voir les « francs-tireurs de l'Atlas »). « Située à l'extrémité d'une belle plaine sur la rive gauche de la Saône, Auxonne dispose d'un espace si restreint en raison de sa forte ceinture de pierre, qu'elle a obligé les habitants à construire leurs maisons pour ainsi dire les unes sur les autres. À cette date [26 octobre], elle regorgeait de mobilisés de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône qui étaient refoulés par l'envahissement. Le major de place refoulait hors de la ville » les derniers venus et « les envoyait camper sur l'un des versants des fossés de la place » ; l'arsenal manque de munitions : « Garibaldi qui nous en demande 300 000 n'en recevra que 11 000. Et sur 18 000 que la place possédait hier, il ne nous en restera que 5 000. De sorte que, s'il ne nous en rentre pas aujourd'hui, nous aurons pour le siège à soutenir peut-être demain 2 cartouches à distribuer par fusil, supposé la garnison réduite à 2 500 hommes, et elle est aujourd'hui de 9 000. »⁶⁵ La pénurie durera jusqu'à la fin de la guerre. Les francs-tireurs algériens y seront encore confrontés à la veille de l'armistice (voir les « francs-tireurs de Bône »).

Le 30 au matin, les premiers éléments de la brigade Menotti commencent à quitter Dole en chemin de fer pour Dijon. C'est bien trop tard. Le premier train est bloqué en gare d'Auxonne jusqu'en fin d'après-midi, car il s'y dit que la capitale bourguignonne serait occupée depuis midi ; les autres convois ne suivront pas⁶⁶ (voir les « Volontaires d'Alger »). La perte de Dijon modifie la donne régionale. Depuis cette base, les troupes ennemies sont en mesure de contrôler la Bourgogne et le Morvan, à même de tenter de s'interposer entre les forces françaises du centre de la France et celles de Lyon. De plus, la voie ferrée Chagny-Dole-Besançon est coupée à Dijon. Werder s'efforce désormais de tenir solidement un axe Vesoul-Gray-Dijon, essentiel pour les

⁶⁴ Dijon et Auxonne à Guerre et à général Garibaldi ; *ibid.*

⁶⁵ De Layrolles, *Historique du 1^{er} bataillon des mobiles de Tarn-et-Garonne* ; Bertuot, Montauban, 1873. gallica.bnf.fr

⁶⁶ Lieutenant-colonel Rousset, *Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871)* ; Montgrédien & C^{ie}, Paris, 1898.

communications allemandes étirées à travers les Vosges et l'Alsace. L'occupation de la capitale bourguignonne enfonce un coin dans les lignes françaises du sud de la France et procure un point d'appui solide à l'ennemi : « Le général de Werder fit, à l'ouest des Vosges, une guerre telle qu'il avait à peu près appris à la faire au Caucase contre des "bandes insaisissables", d'après le langage militaire actuel de l'Europe, contre le peuple d'après le langage militaire de l'avenir. »⁶⁷

Dans ce contexte, les trois premières compagnies d'Oran font un apprentissage rapide de la guérilla. Les Oranais sont dès lors plus ou moins impliqués dans tous les combats significatifs de l'armée des Vosges : guérilla en Côte-d'Or en novembre et décembre, tentative sur Dijon et combat de Lantenay fin novembre, défense d'Autun début décembre, enfin défense de Dijon fin janvier 1871. Garibaldi couvre désormais deux directions depuis Dole, celles de Pesmes et Gray plein nord et celle de Dijon au nord-ouest. Mais il redoute maintenant d'être tourné par le sud. « La marche de l'ennemi et l'occupation de Dijon forçaient de changer les dispositions prises par l'armée des Vosges, aussi le général Garibaldi [...] laissa-t-il une partie des troupes [...] à Genlis et dans la forêt de Mondragon au milieu de laquelle passe le chemin de fer de Dole à Dijon, et fit-il occuper les villes de Saint-Jean-de-Losne et de Seurre, afin d'empêcher les Prussiens de s'engager dans la vallée de la Saône vers Beaune et Nuits, en poussant des reconnaissances et en dressant des embuscades dans ces directions. »⁶⁸

Selon une analyse prussienne ultérieure, « les forces de l'ennemi dans le sud-est de la France avaient atteint déjà un développement fort notable, ce que le grand quartier général de Versailles ignorait absolument. Autour de Besançon, une masse de 45 000 hommes avec 7 batteries, dont le général Cambriels avait dû quitter le commandement pour cause de maladie, avait été réunie sous les ordres du général Michel, auquel succédait bientôt le général Crouzat. Dans la zone comprise entre Dole, Pesmes et Auxonne se trouvaient les troupes de Garibaldi qui comptaient maintenant 12 000 hommes environ, avec 6 bouches à feu, et, plus bas en descendant la Saône, 18 000 à peu près et 3 batteries [...]. Avec ses troupes de tête poussées jusqu'à la Côte-d'Or, le 14^e corps se développait donc sur un front stratégique relativement assez considérable en face d'un adversaire plus de trois fois supérieur. En outre, 12 000 hommes, gardes mobiles et gardes nationaux pour la plupart, menaçaient, de Langres, le flanc droit des lignes de

⁶⁷ Rüstow, *op.cit.*

⁶⁸ Bordone, *op.cit.*

communication [...]. Le général Werder décidait de se porter de Gray et de Vesoul sur Dole, mais non sans s'être procuré au préalable des renseignements plus précis relativement aux forces rassemblées par les Français sur le Doubs. De petites colonnes de troupes de toutes armes, envoyées en reconnaissance, le 5 novembre, de Dijon et de Gray dans les directions de Beaune, Saint-Jean-de-Losne, Auxonne et Dole, trouvaient l'ennemi sur plusieurs points. »⁶⁹

L'intention de Garibaldi est « de les obliger à revenir sur leurs pas, dans les marches tentées sur Nuits, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne qui prouvaient suffisamment qu'il [Werder] voulait gagner Chagny, y couper le chemin de fer dans ce centre de rayonnement de ligne, et s'ouvrir ainsi la route de Lyon et du Midi. »⁷⁰ Un filet d'avant-gardes est alors tendu par l'armée des Vosges depuis Dole à l'est, jusqu'à Bligny-sur-Ouche à l'ouest, en passant par Seurre. Garibaldi tient les ponts sur la Saône à Dole, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne : « Le 30 octobre, le lieutenant-colonel [Gustin, du régiment de mobiles de l'Isère] reçut l'ordre d'envoyer à Saint Jean de Losne un détachement de deux compagnies qui devaient s'y placer sous le commandement du capitaine de l'état-major garibaldien [Lhoste, chef du bataillon des « éclaireurs du Rhône »] et défendre le passage sur la Saône. »⁷¹ Un courrier venu de Dole du début novembre publié à Lorient indique que « Garibaldi est toujours ici à la Sous-préfecture. Nous ne tarderons pas à connaître le résultat des marches et contre-marches. "Nous manquons d'artillerie, a-il-dit, mais nous saurons y suppléer. Nos positions sont bonnes ; nous ne craignons pas la trahison." L'ennemi, une fois resserré dans ce triangle qui a pour base Dijon, Gray, Besançon et Dole pour sommet, l'action décisive aura lieu. Français, Italiens et Espagnols se sont donné la main. Ils ont juré par garibaldi de vaincre ou de mourir. »⁷² L'optimisme de ce courrier ne correspond pas à la réalité du terrain. Le consensus n'est que partiel au sein de l'armée des Vosges et il n'est pas partagé entre elle et la majorité des Dolois. L'initiative appartient aux états-majors ennemis de Vesoul et de Dijon, même si, ponctuellement, certains affrontements peuvent tourner au détriment de troupes ennemies comme c'est le cas le 5 novembre, combat qui a pu renforcer la sérénité de l'auteur de la lettre publiée à Lorient.

⁶⁹ Rüstow, *op.cit.*

⁷⁰ Bordone, *op.cit.*

⁷¹ Lieutenant-colonel Vial, *Historique des 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons de la mobile de l'Isère* ; 3 octobre 1871. SHD, carton Lm13.

⁷² *Album dolois*, 5 novembre ; *op.cit.*

Combat de Brazey, 5 novembre 1870

Le 5 novembre 1870, une troupe ennemie venue fourrager investit Brazey-en-Plaine, bourg situé à 6 kilomètres au nord-ouest de Saint-Jean-de-Losne et à 27 de Dijon : depuis que « la mairie [de Dijon] refuse toute fourniture [...] les Prussiens vont, à coups de canon, effrayer et piller les villages. Ils reviennent tous les soirs avec les chariots des paysans surchargés de foin et de pain, poussant des vaches, des taureaux, des moutons, qu'ils égorgent et dévorent aussitôt. »⁷³

« À midi, Brazey est envahi par 500 hommes du 2^e grenadiers, avec cavalerie et deux canons de la batterie Porbeck. Toutes les issues sont gardées. Cependant, deux habitants parviennent à sortir et préviennent les Garibaldiens cantonnés à Saint Jean de Losne. C'étaient : les francs-tireurs du Vaucluse, commandants Fabry et Eyraud ; les éclaireurs du Rhône [une compagnie], commandant Clemency ; la 1^{re} compagnie des volontaires d'Oran, capitaine Cruchy [la deuxième était également présente, capitaine Boitel] ; en tout 250 hommes. Ils arrivent au pas de course, ayant à leur tête le commandant Lhoste, et s'établissent au pont de la Viranne, à 800 mètres des dernières maisons d'Ennevant. Il était une heure et demie. La colonne allemande veut continuer sa marche sur Saint Jean de Losne. Ses éclaireurs sont accueillis à coups de fusils par des tirailleurs embusqués derrière le pont, la maison éclusière et les peupliers. Le combat s'engage aussitôt. »⁷⁴ La troupe badoise « s'était mise en bataille vers la Croix-Blanche, à la sortie du bourg de Brazey et avait braqué ses canons vers le pont du canal qui traverse la route de Brazey à Saint Jean de Losne. Cette troupe avait été reçue à coups de fusils par les francs-tireurs d'Oran postés le long des contre-fossés. Les francs-tireurs, au nombre de 80 seulement, occupaient Saint-Usage, sur la rive gauche du canal ; mais l'ennemi, malgré les signaux qu'on lui transmettait du haut de la tour Dumesnil, prit cette faible cohorte pour l'avant-garde de troupes sur lesquelles il fallait compter, et cribla de projectiles le pont du canal afin de le détruire [...]. Cette insuffisante canonnade ne fit que

⁷³ Gaudelette, *Histoire de la guerre de 1870-1871 dans la Côte d'Or* ; Th. Ropiteau, Dijon 1883.

⁷⁴ Clément-Janin, *Notes concernant la guerre de 1870-1871 en Bourgogne* ; Bibliothèque municipale de Dijon, Fonds Clément-Janin, Ms 2037.

déplacer les pierres de taille du parapet, renverser la porte éclusière et endommager la hutte du surveillant. »⁷⁵

Le dispositif français est le suivant : « De ses 330 hommes [les Volontaires d'Alger sont aussi présents], Lhoste fit trois parts. Il posta à gauche vers le pont du port les gardes nationaux qui voulaient se battre ; à droite, à travers la plaine, il lança au pas accéléré quatre-vingts francs-tireurs algériens sur la cavalerie allemande qui voulait nous envelopper. Lui-même se rangea au centre au poste le plus dangereux, au pont de la Viranne [...]. Devant les trois points à la fois les Allemands s'arrêtèrent. »⁷⁶ Le capitaine Boitel précise dans un courrier adressé à Oran : « Ayant reçu du général Garibaldi mon brevet de capitaine de la 2^e compagnie des francs-tireurs d'Oran, je partis le lendemain pour Saint-Jean-de-Losne pour y garder le passage du pont. Le 4 novembre, dans une ronde de nuit, je saisis quatre voitures de vivres qui se dirigeaient sur Dijon. Les voitures furent ramenées à Saint-Jean-de-Losne où elles ont été vendues au bénéfice des Oranais. Le 5 à 11 heures du matin, j'ai appris que des Prussiens étaient à six kilomètres de là, au pont de Brazey (Côte-d'Or). Je m'y rendis au pas de course, et à une heure, nous étions en face de l'ennemi, d'une extrémité à l'autre du pont [celui de la Viranne à Saint-Usage, qui passe sous le canal par un premier tunnel, lui-même surmonté d'un vannage destiné à la gestion de l'eau du canal]. »⁷⁷

La presse de Montpellier publiera un récit de cette journée de combat, daté d'Autun le 10 novembre par un « officier de l'état-major général de Garibaldi ». Il est suffisamment circonstancié pour mettre en évidence l'engagement des francs-tireurs algériens. « Le 5 novembre, vers midi, les troupes cantonnées à Saint-Jean-de-Losne, sous les ordres du commandant Loste, reçurent avis de prendre immédiatement les armes. Une colonne ennemie était signalée à 4 kilomètres. À une heure, ces troupes, composées de francs-tireurs de diverses compagnies, arrivent au pont de l'écluse de Viranne, entre Saint-Usage et Brazey, à deux kilomètres et demi en avant de Saint-Jean-de-Losnes. Ce pont, qui est construit en pierres et mesure dix mètres de longueur environ, est

⁷⁵ Mignard, *De l'invasion de l'Allemagne dans les provinces de Bourgogne et de Franche-Comté* ; Société d'émulation du Doubs, séance du 14/11/1874 ; volume 10, 1875 ; d'après Grenest, *L'Armée de l'Est, relation anecdotique de la campagne de 1870-1871* ; Garnier frères, Paris 1895.

⁷⁶ P.A. Dormoy, *op.cit.*

⁷⁷ Rapport adressé à M. Jacques, *administrateur des compagnies oranaises* ; d'après Alexandre Waille Marial, *op.cit.*

occupé par 40 hommes de la deuxième compagnie des éclaireurs du Rhône. Au-dessus, le long du canal, se déploie en tirailleurs la première compagnie des volontaires d'Oran, pendant que les volontaires de Vaucluse (première compagnie) prennent position au-dessous. En avant du pont, masquée par un talus, s'étend, l'arme au pied, la deuxième compagnie des volontaires d'Oran. En arrière, enfin, abrité par la petite maison de l'éclusier, s'établit en réserve le reste de la deuxième compagnie des éclaireurs du Rhône, commandée par le capitaine Clemency. L'ennemi occupe le village de Brazey, à 800 mètres environ. Il a avec lui deux obusiers de montagne qui, à une heure et demie, ouvrent le feu contre le pont, dont les parapets ne tardent pas à être emportés par une grêle de boulets et d'obus. Le feu des nôtres, malgré la distance, est si bien dirigé qu'au bout d'une heure il impose silence à l'artillerie ennemie. À chaque boulet qui frappait le pont, à chaque obus qui passait en sifflant sur leurs têtes, nos soldats se levaient et, agitant leurs képis, criaient : "Vive la République !" C'est splendide. Bientôt boulets et balles recommençaient à pleuvoir de plus belle au milieu de nos volontaires. Tous les projectiles sont concentrés contre le pont que les éclaireurs du Rhône n'ont pas cessé d'occuper. À quatre heures, cependant, le feu de nos tirailleurs postés au-dessus du pont et abrités par de gros peupliers, obligeait l'ennemi à se replier dans le village et à changer la position de ses batteries. Reprise de la lutte à quatre heures et demie : cette fois, les boulets arrivent en serre-file sur les volontaires d'Oran dont ils menacent d'enlever des rangées entières. Ce que voyant, la réserve forte d'une soixantaine d'éclaireurs du Rhône, Clemency en tête, traverse le pont en remontant le long du canal derrière le talus, s'élanche sur les batteries protégées par une cinquantaine de Prussiens et les oblige à abandonner le village de Brazey et à battre définitivement en retraite. C'est au chant de la Marseillaise qu'a été opérée cette dernière charge, qui fait grand honneur au capitaine Clemency et à ses hommes. Nos pertes sont insignifiantes, un mort et deux blessés grièvement. Les Prussiens ont eu sept morts, dont un commandant d'artillerie et une trentaine de blessés. Ils étaient 1 500 et notre bataillon ne comportait que 280 hommes. » Et de conclure sur un constat amer : « Si vous voulez juger du patriotisme des paysans de cette contrée, il vous suffit de connaître l'attitude des habitants de Brazey pendant l'engagement. À leur arrivée, les Prussiens avaient donné l'ordre aux habitants de quitter leurs maisons et de se retirer à l'arrière du village, ce qu'ils avaient fait sans mot dire ; et pendant que les nôtres tombaient pour les défendre, ils donnaient à boire aux blessés ennemis, et la garde nationale, forte de 25 hommes, qui n'avait pas été désarmée,

restait spectatrice de l'affaire sans songer à tirer un seul coup de fusil... »⁷⁸

Selon l'Oranais Boitel, « j'étais appuyé sur ma gauche par la deuxième compagnie des éclaireurs du Rhône et sur ma droite par la compagnie de Vaucluse. Le feu s'engagea vivement de part et d'autre ; l'ennemi avait un obusier et trois canons. Heureusement que le canal était bordé de mon côté par une grande rangée de peupliers derrière lesquels chacun des hommes s'abrita. Deux fois je fis sonner la retraite et retirer mes hommes pour attirer l'ennemi, que les deux autres compagnies auraient pu entourer ; mais il devina le piège et ne bougea pas. Le combat dura trois heures et demie. Les Prussiens perdirent un colonel, un capitaine et 28 hommes tués ou blessés. De notre côté, nous n'eûmes qu'un tué et deux blessés ; le tué appartient à la 2^e compagnie du Rhône, un blessé à celle de Vaucluse, et l'autre à ma compagnie : c'est le sergent Relax, atteint au bras par un éclat d'obus, blessure peu grave. Le brave commandant Cruchy a regretté d'être arrivé trop tard, il se trouvait à la Perrière, à plusieurs kilomètres du lieu où s'est engagé le combat. Il n'a pu arriver qu'au moment où nous rentrions à Saint-Jean-de-Losne. S'il était venu à temps, nous aurions laissé peu de Prussiens. Ils étaient 600 et nous 350 »⁷⁹. La mort du « commandant d'artillerie » ou du « colonel » badois, du lieutenant Quilling en réalité, survenue lors de ce premier véritable fait d'armes des francs-tireurs garibaldiens, fut abondamment commentée, par chacun des deux camps.

Côté français : « Debout sur le talus, un de nos jeunes sous-lieutenants, méprisant les balles, lorgnait les pièces allemandes et criait à tue-tête : "toutes les balles aux canonnières !" Un Algérien, un ancien zouave, se dressa aussi sur le talus du canal. Quoique notre cher zouave eût trop tôt fêté la dive bouteille ce matin-là, il chargea très correctement sa carabine Minié et s'acharna sur la même pièce [...]. Quatre fois sa balle atteignit soit la pièce, soit un cheval, soit un servant, et la pièce qu'il visait, après avoir changé de position, disparut derrière la file des maisons [...]. Nous tremblions pour notre ivrogne toujours debout sous la pluie des projectiles. Nous lui criâmes qu'il n'aurait bientôt plus souffrir s'il restait là. Il se retourna avec un air de majesté offensée, toisa ses interlocuteurs avec dédain et pour toute réponse, épaula. Il avait dit vrai, ce mauvais sujet ! Sous sa décharge, nous vîmes l'officier allemand tourner sur lui-même et rouler au bas du talus. Ses hommes le relevèrent

⁷⁸ Les Droits de l'Homme, d'après *Le Petit Marseillais*, 15 novembre 1870 ; *op.cit.*

⁷⁹ Rapport adressé à M. Jacques, *op.cit.* Publié dans *Le Petit Marseillais*, 15 novembre 1870 ; *op.cit.*

et se replièrent à la débandade de l'autre côté du canal. Avant même d'en recevoir l'ordre, une soixantaine de francs-tireurs se ruèrent sur la trace des fuyards. À la nuit, le feu cessa. Vu du côté allemand, nos quatre-vingts algériens, courant sur leur cavalerie dans la direction de Montot étaient des "masses ennemies puissantes". »⁸⁰

Côté allemand : « Le lieutenant Hochweber met ses deux pièces en batterie sans faire plier les francs-tireurs. Un lieutenant allemand, Quilling, tombe, frappé à la tête ; plusieurs soldats sont tués ou blessés à ses côtés. L'artillerie s'avance à l'extrémité d'Ennevent ; mais les chevaux sont atteints par les balles et elle reprend sa position première. Le major Saint-Ange se porte alors avec une partie de ses troupes sur Brazey et Montot pour tourner les Garibaldiens. Aux premiers coups de feu, ses soldats hésitent. Il se met à leur tête, et à 150 mètres, une balle le tue. L'ennemi bat en retraite sur Dijon. »⁸¹ Un rapport badois insiste sur le rôle du lieutenant artilleur Hochweber : « Des batteries isolées et des sections de batteries réunies à d'autres détachements de troupes envoyées de Dijon pour faire des réquisitions, établir des communications entre les divers corps, prirent part avec ces troupes à des combats importants et décisifs. Ainsi, une section de la batterie Porbeck, commandée par le lieutenant Hochweber et réunie à deux compagnies du 2^e régiment de grenadiers, sous les ordres du capitaine Lang, était chargée de faire une reconnaissance sur Saint-Jean-de-Losne. À Brazey, où le détachement tomba sur un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, l'artillerie réussit à l'empêcher d'avancer sur le pont et de développer ses forces. »⁸² Un autre récit badois se montre moins objectif : « Le combat que soutint le 2^e bataillon du 2^e régiment de la garde, et dans lequel le lieutenant Quilling fut tué, eut lieu contre des Garibaldiens. Ces derniers firent d'abord bonne contenance, mais ils apprirent bientôt à connaître la poigne des Badois et ils prirent ignominieusement la fuite. »⁸³

La version officielle prussienne est plus posée : « Devant Saint-Jean de Losne, l'adversaire apparaissait même en forces supérieures. Du pont de Saint-Usage, qu'il occupait, il se portait offensivement, par les deux bords du canal de Bourgogne, contre les 7^e et 8^e compagnies du

⁸⁰ P.A. Dormoy, *op.cit.*

⁸¹ Clément-Janin, *op.cit.*

⁸² Rapport sur *L'artillerie de campagne badoise*, publié par la *Gazette officielle de Carlsruhe* du 14 décembre 1870 ; d'après Louis Marchant ; *op.cit.*

⁸³ Commentaire du *Journal de Mannheim*, *ibid.* ; *La Presse*, 8 décembre 1870, galica.bnf.fr

2^e régiment badois qui avaient pris position, la 8^e sur la lisière sud de Brazey, avec deux pièces, la 7^e au pont du canal, à l'est de ce bourg construit en longueur. Après l'insuccès de cette démonstration, qui n'occasionnait que des pertes insignifiantes de part et d'autre, les Allemands se repliaient sans être inquiétés sur Bretennière. »⁸⁴

Pour sa part, Bordone rappelle que la victoire a été mentionnée le 6 novembre par Gambetta « dans la circulaire 5120 adressée à tous les préfets, sous-préfets et généraux de division et de subdivision. »⁸⁵ Elle était ainsi rédigée : « On signale passages importants de troupes ennemies dans Haute-Saône et est de la Côte-d'Or. 4 000 Prussiens à Nuits avec artillerie. Corps Garibaldi hier toute la journée a barré la route de Saint-Jean de Losne à Auxonne puis Brazey à un corps ennemi muni de forte artillerie. »⁸⁶ La dépêche quotidienne de Gambetta revient le lendemain sur l'épisode : « Avant-hier, combat près de Brazey s'est terminé à notre avantage ; francs-tireurs de Garibaldi ont repoussé l'ennemi qui tentait de passer la Saône et qui s'est retiré à Brassonnière, près Dijon. »⁸⁷ Les chroniqueurs locaux divergent sur le bilan réel de ce combat. Pour l'un, « il y eut 5 blessés du côté des francs-tireurs et 14 morts du côté des Badois.⁸⁸ Pour un autre, « nos pertes sont de deux tués et 12 blessés. »⁸⁹ Un dernier affirme : « L'accrochage fut sérieux ; les Badois perdirent un officier et deux hommes blessés. Aussi n'insistent-ils pas et, avec circonspection, regagnent Dijon. »⁹⁰ Selon les principaux historiens français de la guerre, l'affrontement a été « insignifiant » (Rousset) ou est tout juste mentionné (Le Faure).

Quelle que soit sa portée réelle, le combat de Brazey, ainsi que ceux de Genlis et d'Auxonne engagés dans des circonstances semblables, ont permis aux garibaldiens de se roder à l'affrontement direct avec l'ennemi. « Du côté de Genlis, le même jour [que le combat de Brazey] les Prussiens, attaqués à 9 heures du soir par le " bataillon de l'Égalité", de Marseille, sous les ordres du capitaine Raymond, ont éprouvé des pertes sensibles : 50 morts et 100 blessés. Nous n'avons perdu que trois hommes et nous étions 180 contre 1 500 ! Pour ce beau

⁸⁴ Relation rédigée par la section historique du grand État-major prussien, seconde partie, 10^{ème} livraison ; J. Dumaine, Paris 1877.

⁸⁵ Bordone, *op.cit.*

⁸⁶ Dépêche télégraphique de Tours du 6 novembre 1870 ; archives de la Haute-Garonne, liasse 4M94.

⁸⁷ *Ibid*, 7 novembre 1870.

⁸⁸ Mignard, *op.cit.*

⁸⁹ Clément-Janin, *op.cit.*

⁹⁰ Gaudelette, *op.cit.*

fait d'armes, les francs-tireurs de l'Égalité ont été mis à l'ordre du jour de l'armée. »⁹¹ Dans son ouvrage sur la guerre de 1870, François Roth indique que « le deuxième Bataillon de l'Égalité, corps franc formé à Sidi-Bel-Abbès, arrive à Épinal le 11 octobre à 6 heures, "où nous entendions pour la première fois le canon prussien" selon la relation régimentaire. Il est pris dans la débâcle et se replie sur Remiremont où le sous-préfet vient prévenir le capitaine que les Prussiens arrivaient [voir « Annexe »] : "Il me prie de quitter Remiremont me disant que la ville aurait à souffrir de ma présence [...] puis nous fûmes à Lures, Belfort, Besançon sans nous battre !" » Ils avaient alors été envoyés à Dole (voir les « Volontaires d'Alger »). À noter que le « jeune capitaine Raymond » mentionné par Roth est Léon Defaisse, ancien maréchal des logis des Chasseurs d'Afrique ; deux de ses francs-tireurs perdus à Genlis, « Théophile Gibelin et François Caire », portent des noms de famille attestés à Sidi-bel-Abbès et assez largement en Algérie ; le troisième, « Marius Théron », est un nom que l'on retrouve à Détric et à Bône.⁹²

3 Autun : l'armée des Vosges prend ses quartiers ; indiscipline et désordres

Dole se vide de ses troupes pour Autun à partir du 8 novembre. « Chaque compagnie s'installa dans les wagons qui lui étaient destinés, et la locomotive poussant son cri de départ, nous entraîna dans la direction de Mouchard [gare située entre Besançon et Lons-le-Saunier]. La route fut longue ; l'ennemi occupant Dijon nous obligeait à un immense détour, par Lons-le-Saunier, Bourg, Mâcon, Chalon, Chagny, et enfin Autun [...] après vingt-six heures de locomotion. »⁹³ Ricciotti partira le dernier (voir les « Volontaires d'Alger »). Les unités échelonnées le long de la Saône jusqu'à Seurre empruntent la route par Corberon, Beaune, Bligny, Épinaç, Autun.

C'est le cas des francs-tireurs d'Oran (voir les « Volontaires d'Alger »). Toutefois, un témoin oculaire rapporte avoir vu des Oranais dans son train, ce qui n'a pas été forcément plus agréable pour eux que la voie routière : à la halte en gares de Bourg-en-Bresse, de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, rien n'était prêt pour accueillir les voyageurs, ni pain,

⁹¹ *Les Droits de l'Homme*, journal de Montpellier ; *op.cit.*

⁹² SHD, carton Lm 37, dossier 34, 2^{ème} bataillon de l'Égalité.

⁹³ Edmond Thiébault, *Ricciotti Garibaldi et la 4^e brigade, récit de la campagne de 1870-1871* ; Godet jeune, Paris, 1872.

ni vin, même pour le général.⁹⁴ Le *Daily Mail* mentionne « un jeûne imposé de trente heures, sans se plaindre. Chaque homme reçoit ordinairement 1 fr. par jour, avec lequel il doit se nourrir. Or, sur tout le parcours du chemin de fer, il fut impossible d'obtenir de quoi satisfaire aux besoins de ce millier de soldats. On avait télégraphié aux maires d'avoir à préparer à Bourg 1 000 rations de pain et de vin ; lorsque nous arrivâmes, nous ne pûmes nous procurer le strict nécessaire. Quelques-uns parvinrent à se faire au moyen de pain et d'eau chaude une espèce de soupe ; mais pour que tous eussent pu manger un peu, il aurait fallu que le miracle du pain et des poissons se renouvelât. Nous espérions nous rassasier à Mâcon ; mais là aussi, nous ne trouvâmes presque rien. Le maire promit qu'au bout d'une demi-heure nous aurions des rations. Mais le chef de train annonça que cela retarderait le départ de trois heures et Garibaldi ne voulut pas entendre parler d'arrêt. Nous partîmes donc [...] et à 1 heure du matin nous arrivâmes à Autun, où nous trouvâmes enfin des vivres et un quartier tout prêt. Dès 7 heures du matin, nous exécutâmes une reconnaissance [...]. Pendant la nuit, Menotti arriva avec toute sa brigade [...]. »⁹⁵

Un déferlement chaotique jaillit en gare d'Autun du 9 au 11 novembre. « L'armée de Garibaldi, fit son entrée dans la ville d'Autun ; dix-huit trains de chemin de fer amenaient de Dole cette troupe déjà nombreuse ; elle arrivait en suivant la ligne ferrée qui contourne l'armée prussienne, dont l'aile gauche était à Saint-Jean-de-Losne. La ville, prévenue trop tard de l'arrivée de cette armée, fut toute la nuit sur pied pour lui préparer des logements et des vivres ; les élèves du petit séminaire durent partir la nuit et céder leur place aux nouveaux venus, qui furent encore obligés de se loger dans les églises et à l'archevêché. Quant aux officiers, ils trouvèrent place chez les habitants. »⁹⁶ La ville se retrouve sans dessus-dessous : « Autun, qui n'a pas un seul casernement, logeait déjà 2 000 mobilisés [de la Saône-et-Loire] ; il fallait trouver aussitôt place pour 4 000 hommes. Cependant les maisons particulières et les édifices publics, tels que l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice, étaient remplis, et nombre de malheureux troupiers restaient encore sans abri la nuit, par un froid de deux ou trois degrés en dessous de zéro. L'autorité civile, d'accord sur ce point avec

⁹⁴ Louis Marchant, *op.cit.*

⁹⁵ Article du *Daily News*, repris par le *Mercure de Souabe* du 18 novembre 1870, puis traduit de l'allemand par *Le National* et enfin commenté par *La Presse* du 17 décembre 1870 et *L'Ami de la France* le 20 décembre 1870 ; gallica.bnf.fr

⁹⁶ Jules Garnier, chef de bataillon du génie auxiliaire, *Les Volontaires du Génie dans l'Est* ; Paris, Henri Plon 1872.

le général Garibaldi, ne crut pas devoir laisser mourir de froid de pauvres soldats dans les rues et à la porte close des maisons de Dieu. Elle donna l'ordre d'ouvrir les églises. Le lendemain, le reste de l'armée des Vosges arrivant, elle pria le principal du collège, les directeurs du grand et du petit séminaire, celui des Oblats, de mettre leurs maisons à sa disposition pour le logement des troupes. »⁹⁷ Circonstance aggravante, « aucun soldat de notre armée, excepté deux bataillons de mobiles, n'avait d'effets de campement ; d'ailleurs la saison était trop rigoureuse, et le délégué de la Guerre, qui était alors M. de Freycinet, avait envoyé des ordres pour que les troupes fussent toujours cantonnées autant que possible. »⁹⁸

L'Écho de Saône-et-Loire, journal conservateur du canton d'Autun, détaille les dispositions prises pour accueillir au mieux les nouveaux venus : « Dans la nuit de mardi à mercredi, un corps considérable de troupes sous le commandement du général Garibaldi est arrivé à Autun. Le général est installé à la sous-préfecture. Hier, dans la matinée, il est allé inspecter le terrain à une certaine distance de la ville. Les officiers des gardes nationales sédentaires et mobilisée ont été présentés au général, qui a passé en revue les célibataires mobilisés (2 200 hommes environ). Plusieurs dames de la ville se sont réunies pour faire visite au "signor" général, qui les a accueillies avec une galanterie "toute française". Chacun a pu remarquer l'allure martiale, la belle tenue et le remarquable armement des volontaires garibaldiens. Leurs fusils sont des Remington à six coups ; malheureusement nous sommes forcés de reconnaître que l'équipement des troupes françaises laisse beaucoup à désirer. Les élèves du collège d'Autun, ceux du petit et du grand séminaire, viennent d'être licenciés. Les bâtiments de ces établissements sont occupés par des militaires cantonnés en ce moment à Autun. Au collège, sont installés l'ambulance et d'autres services du quartier général de Garibaldi. Le supérieur du petit séminaire a cédé son propre appartement à Menotti Garibaldi. La cathédrale, l'église Notre-Dame, celle de Saint-Jean, avec les bâtiments qui touchent à cette dernière, sont occupées par des troupes. Les écoles de la ville, les salles d'asile et les couloirs de l'Hôtel de Ville sont aussi transformés en caserne. L'évêché loge également un certain nombre de soldats. »⁹⁹ Les archives ne mentionnent qu'un seul des cantonnements attribués aux francs-tireurs d'Oran, celui de la 4^e compagnie du capitaine Forgues : le

⁹⁷ Auguste Marais, *Garibaldi et l'Armée des Vosges* ; Germer-Bailière, Paris 1872.

⁹⁸ Bordone, *op.cit.*

⁹⁹ *L'Écho de Saône-et-Loire*, jeudi 10 novembre 1870 ; archives municipales d'Autun.

25 novembre, ses 80 hommes occupent l'église Notre-Dame, leur commandant loge « Grande Rue, n° 1. »¹⁰⁰ Les autres compagnies oranaises cantonnent très probablement au petit séminaire.

Lors d'une entrevue accordée le lendemain aux dames de la ville, Garibaldi les prie « d'user de leur influence pour exciter la population tout entière à occuper les forêts et à harceler l'ennemi autant que possible. Il recommanda aussi d'une façon expresse de ne pas se laisser exciter contre la république par le clergé. »¹⁰¹ Le transfert prend fin dans la soirée du 11 novembre. Freycinet se réjouit de la « promptitude et du secret habituels » de Garibaldi¹⁰². Du 8 novembre 1870 au 23 mars 1871, Autun devient « une immense caserne »¹⁰³ où l'ambiance se dégrade très rapidement. Dans une lettre datée de Bourg-en-Bresse, un témoin parle de « bal masqué », évoque un opéra, juge que « cette masse de soldats ne fait pas sérieux. »¹⁰⁴ Le correspondant de guerre d'un autre journal londonien de gauche, le *Pall Mall Gazette*, observe qu'il n'y avait « pas moins de soixante tout-petits corps-francs, peu soucieux de discipline. »¹⁰⁵ Fervent de Garibaldi qu'il avait rencontré jeune homme, il allait devenir par la suite l'ami et le traducteur d'Émile Zola pour le Royaume-Uni.

« Comment donner de la cohésion et de l'unité à un ensemble où l'on trouvait une compagnie génoise, deux légions de volontaires italiens, une légion espagnole, des bataillons de mobiles des Pyrénées-Orientales, des Basses-Pyrénées, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, et des francs-tireurs accourus de tous les points de l'horizon : francs-tireurs de Colmar, commandant Eudeline ; Enfants Perdus de Paris ; Guérilla d'Orient, commandant Chenet ; francs-tireurs de la Loire, commandant de Laberge ; francs-tireurs d'Oran, commandant Cruchy ; corps auxiliaire du génie, commandant Jules Garnier ; francs-tireurs de la Croix de Nice ; francs-tireurs d'Alger ; francs-tireurs de la Côte-d'Or ; francs-tireurs de l'Isère ; francs-tireurs de la Franche-Comté ; francs-tireurs de Saône-et-Loire, commandant Vital ; compagnie du Croissant ; éclaireurs du Rhône, commandant Lhoste ;

¹⁰⁰ SHD, carton Lg2.

¹⁰¹ Louis Marchant, *op.cit.*

¹⁰² de Coynard, *op.cit.*

¹⁰³ Anne-Marie Lafay, *Autun à la fin du XIX^e siècle*, Académie du Morvan, juin 2 000.

¹⁰⁴ Louis Marchant, *op.cit.*

¹⁰⁵ D'après Ernest-Alfred Vizetelly, *My days of adventure : the fall of France* ; Paris, Londres, 1873. gallica.bnf.fr

Guérilla marseillaise ; de l'Égalité Marseille, etc. ? »¹⁰⁶ Autun est en passe de connaître le désagrément créé en tant de guerre par la présence de toute troupe importante. Chagny, sa voisine, le connaît depuis déjà quelque temps : « On nous écrit de Chagny que les habitants ont eu grandement à se plaindre du passage et du séjour des troupes. On a arraché, pour faire la soupe et les feux de bivouac, les clotûres et les portes des métaieries ; on a brûlé les échelas des vignes : on a mêûe arraché des ceps pour en alimenter les feux. Les vigneronns étaient désespérés et furieux. Et cela à un kilomètre et demi d'une forêt où l'on pouvait réquisitionner d'énormes quantités de bois coupés [...]. »¹⁰⁷

Mais la vieille cité se retrouve dans une situation matérielle bien plus difficile : non seulement les habituelles corvées de bois de chauffage ne sont pas organisées dans les forêts proches au sud-est du centre-ville, mais cette troupe hétéroclite, mouvante et indisciplinée, importe un anticléricalisme outrancier dans sa nouvelle garnison. « Dans une ville aussi catholique qu'Autun, les Garibaldiens font scandale par leurs propos et leurs attitudes. Des soldats cantonnent dans la cathédrale et dans les églises, ils allument du feu et brûlent une partie du mobilier ! Ont-ils causé plus de dégâts que d'autres unités ? C'est impossible à prouver. En tout cas leur réputation est bien établie. »¹⁰⁸ Les excès sont nombreux, parfois criminels. Provocateurs par le non-respect ostensible des valeurs religieuses de leurs hôtes et des principes élémentaires de l'ordre et de la discipline, ils choquent la population « de cette petite ville épiscopale, qui, en votant "oui" au plébiscite du 8 mai 1870, a fait figure d'exception puisque le "non" l'emporta dans toutes les villes moyennes, ou presque. Les villes constituent en effet le vivier dans lequel les républicains puisent le plus facilement, au sein de "cette gauche urbaine, petite bourgeoise et populaire, qui frappe par sa solidité". »¹⁰⁹

Les incidents se multiplient, qui heurtent les gens du parti de l'ordre, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou républicains modérés. L'un de ces derniers, officier supérieur mobilisé, constate que « dès les premiers jours de l'arrivée de Garibaldi, certaines difficultés s'élevèrent entre ce représentant de principes à un si haut point révolutionnaires et ceux qui y sont le plus directement en jeu ; sur des dénonciations de

¹⁰⁶ G. Theyras, *Garibaldi en France, Dole, Autun, Dijon* ; Dejussieu, Autun 1888 ; archives municipales d'Autun.

¹⁰⁷ *Le Salut public*, 24 novembre 1870 ; *op.cit.*

¹⁰⁸ François Roth, *La guerre de 1870* ; Fayard, Paris 1990.

¹⁰⁹ Anne-Marie Lafay, *op.cit.*

radicaux autunois, des légions (Égalité de Marseille et Guérilla marseillaise) se permirent des perquisitions ultra-légales ; le prétexte était la recherche de caisses d'armes, le résultat fut le vol de quelques objets d'or (...). »¹¹⁰ Pourtant, exemples à l'appui. Ricciotti précise que ses hommes, parvenus à Autun « esquinés et affamés, et que « le Petit Séminaire – un immeuble très vaste – nous fut désigné comme quartier, et malgré la tension de rapports que l'on voulut créer, très factivement, entre nos chefs et l'élément clérical de cette très cléricale cité, nos relations avec les Révérends Pères du Petit Séminaire ne manquèrent jamais d'être très cordiales. »¹¹¹

Les premières incartades n'ont pas tardé. Il est patent que les « Enfants Perdus de Paris » et la « Guérilla marseillaise » fournissent la soldatesque la plus impliquée. Pour autant, Oranais et Algérois ne sont pas exempts de tout reproche. Le premier incident signalé se produit à l'encontre du Petit Séminaire dans la nuit du 10 au 11 novembre : « Le 10, on apportait au supérieur l'ordre de loger 600 militaires. En deux heures, les locaux ont été préparés et immédiatement occupés. Dans la nuit suivante, arrivent, sans chef, des francs-tireurs d'Oran et des zéphyrus. On ne pouvait s'attendre à pareille invasion : devant leurs menaces, le grand dortoir des moyens fut évacué par les enfants, qui durent se contenter pour eux-mêmes d'une pailleasse ou d'un matelas, empruntés à leurs camarades. »¹¹²

Il s'agit sans doute là du détachement de francs-tireurs oranais attesté être passé par Corberon, petit village situé entre Seurre et Beaune¹¹³ : « Encore une troupe qui passe ; elle vient d'arriver par le dernier train et se rend de sa propre autorité au petit séminaire où un bon républicain l'a engagée à se rendre "pour faire enrager les curés". Ce sont les "zéphyrus d'Alger" et les francs-tireurs d'Oran. Ils sont bien 200 et n'ont pas l'air commode. Comment vont-ils se loger ? Oh, la chose est simple. Ils font lever les élèves et se mettent à leur place. Le supérieur leur fait observer qu'il a déjà fait affecter les locaux de la division des petits au logement de 1 000 hommes, qu'il est tard ; la troupe devient menaçante, il s'incline. Il lui faudra renvoyer le lendemain des élèves

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Ricciotti Garibaldi, *Souvenirs de la campagne de France 1870-1871* ; Imprimerie des Alpes-Maritimes, Nice 1899. gallica.bnf.fr

¹¹² Le petit séminaire d'Autun, publié par la réunion fraternelle des anciens élèves ; Dejussieu, Autun, 1898. gallica.bnf.fr

¹¹³ Auguste Eyraud, ex-commandant la 2^e compagnie des francs-tireurs du Vaucluse : Rapport au général de Cissey, Ministre secrétaire d'État au département de la Guerre, de la campagne de 1870-1871 ; SHD, carton Lm40, dossier 93.

qui auront grelotté de froid toute la nuit, assisté au pillage de toutes les provisions de la maison et à la destruction du mobilier, à l'enfoncement des portes. En quelques jours, les dégâts dépasseront 40 000 francs. »¹¹⁴

La même brutalité frappe au même moment les Oblats de Marie Immaculée, installés dans un vaste immeuble, ancienne « abbaye de chanoinesses », contigu à l'église paroissiale Saint Jean, dont ils ont la cure en charge. « Composée de volontaires indisciplinés provenant de plusieurs pays, cette armée brisa et dégrada tout. Le père Brun était alors curé et remplissait les fonctions de supérieur. Le père Joseph Fabre écrit dans sa notice nécrologique : "C'est le 11 novembre 1870 que l'armée de Garibaldi arriva de nuit à Autun, où rien n'était prêt pour la recevoir. Tous les établissements publics et privés, et même les églises, furent envahis et occupés par les bandits insolents, cupides et impies du trop fameux allié de Gambetta. Nos Annales ont raconté ce que notre maison Sacré-Cœur eut à souffrir de hordes qui n'avaient du soldat que le nom et l'habit. La maison de Saint-Jean ne fut guère moins éprouvée. Elle fut parcourue en tous sens, de la cave au grenier, par cette soldatesque dont la rage de destruction n'avait d'égale que son impiété. Transformée en caserne, la maison, la grande église, la chapelle intérieure elle-même, servaient de demeure à des échappés de prison ; il fallait céder à la force [...]. Pour avoir moins de troupes à loger, ou même dans l'espoir d'en être débarrassé tout à fait, [le père Brun] crut bien faire en offrant sa maison pour y soigner les blessés et les malades. Il ne fut débarrassé de rien et il y gagna de plus une ambulance pour les varioleux. Dès ce moment, les soldats furent entassés dans l'église et les malades occupèrent toutes les chambres du premier étage de la maison, tandis que les officiers étaient logés au second. N'ayant plus un coin où se loger eux-mêmes, vaquer à leurs exercices et prendre leurs repas, les pères et les frères durent se réfugier chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui dirigent les écoles paroissiales". En moins de deux mois, deux pères (Joseph Jacot et Stanislas Couasnon) et le frère Joseph Moiroud moururent de la petite vérole qu'ils avaient contractée en assistant les malades. »¹¹⁵ L'évêque d'Autun, Chalon et Mâcon voit sa chambre perquisitionnée dans la nuit du 12 au 13 par une douzaine de francs-

¹¹⁴ G. Theyras, op.cit.

¹¹⁵ Yvon Beaudoin, *Autun, maison oblate* ; omiworld.org/fr/dictionary/dictionnaire-historique/

tireurs de l'Égalité de Marseille à la recherche d'un espion prussien caché dans – par ? – l'évêché...¹¹⁶

La journée du 14 novembre est très agitée. L'évêque saisit le sous-préfet d'Autun, Auguste Marais : selon lui, tout a été fouillé « de la cave au grenier... Arrivés à la cave, plusieurs n'ont plus parlé de Prussiens, mais d'armes qui étaient cachées à l'évêché [...]. On a travaillé pendant plus d'une heure et demie dans les caves ; on a employé les pioches, les pelles [...]. En vain, ni Prussiens, ni armes ; mais dans ma chambre on a trouvé ma montre en or et on me l'a prise ; dans ma chapelle, on a trouvé une croix d'or et on me l'a prise [...]. Un homme est allé jusqu'à menacer mon jardinier s'il ne déclarait pas où il y avait de l'argent caché... l'idée d'armes était par eux abandonnée ; une domestique, effrayée dans l'heure avancée de la nuit, s'est sauvée par un toit d'où elle s'est précipitée dans le jardin de la cure où elle a passé la nuit, presque sans vêtements... ; elle est actuellement malade. Veuillez, Monsieur le sous-préfet prendre cette affaire en mains [...] »¹¹⁷.

Bordone répond aux objurgations de l'évêque : « Si j'avais été à Autun, au début de l'arrivée de nos troupes, votre domicile n'eût pas été souillé par des gens indignes du nom de soldats de la République, dont la faute ne peut rejaillir sur notre armée, ni surtout sur les chefs qui la commandent. La réparation eût été plus rapide si vous nous aviez fait l'honneur de vous adresser directement à nous qui avons le droit de commander et de réprimer tous les désordres qui peuvent se produire dans les lieux que nous occupons. Je fais instruire l'affaire et justice, jusqu'ici exemplaire, sera faite. Nous entendons respecter et faire respecter les droits et la propriété de tous les citoyens, surtout quand, comme vous, Monseigneur, ils sont allés au-devant des besoins que nous pouvions avoir. »¹¹⁸

Le colonel Lobbia fait montre de fermeté : « Des désordres de plus en plus graves se produisent dans l'intérieur et aux abords des casernes, désordres qui n'auraient pas lieu, ou qui seraient singulièrement atténués, si la surveillance des officiers sur les troupes était plus continue. Nous rappelons une dernière fois ce qui a été mis

¹¹⁶ Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : Insurrection de la Commune de Paris en 1871, sous-série BB/24/809, dossier 6371 : Exactions des bandes garibaldiennes à Autun, en 1870 ; pillage de l'évêché par un bataillon de la "Guérilla Marseillaise", les 12-13 novembre 1870, à l'instigation du Sieur Mick, capitaine et autres.

¹¹⁷ *Le Courrier des Alpes*, 10 décembre 1870 ; lectura.plus/Presse/search/

¹¹⁸ *Ibid.*

dans d'autres ordres du jour : chaque caserne doit avoir son poste de police, commandé par un officier, qui sera responsable de tous les désordres qui pourraient se produire. À la retraite, toutes les troupes doivent être rentrées en caserne. Il sera fait deux fois par jour, des rondes d'officiers d'état-major, pour s'assurer de l'exécution de ces dispositions. Défense absolue est faite de tirer des coups de fusils dans le voisinage des casernes ; l'imprudence ou la malveillance peuvent ainsi facilement causer des malheurs comme celui qui s'est produit hier soir à la 1^{re} compagnie de la légion Tanara, et qui a coûté la vie au milicien Sartoris, du même bataillon et de la même compagnie. Les chefs de corps, sous leur responsabilité personnelle, sont chargés de l'exécution de cet ordre [...]. Ordre, bien sûr, mais aussi propreté : Le lieutenant-colonel Bossi, attaché à l'état-major de l'armée des Vosges, est chargé de visiter toutes les casernes, observer si la propreté est maintenue, et, au cas contraire, d'en faire rapport à ce commandement général, qui prendra les mesures les plus sévères à la charge des commandements des corps qui négligent cet important service. »¹¹⁹

Alertée dans la matinée, la Délégation de Tours interroge le préfet Morin de Mâcon, lequel dresse en retour, en fin d'après-midi, un tableau édifiant : « Sous-préfet Autun, honnêteté parfaite ; modéré, capable, se nomme Marais, connu de Leven [chef de cabinet de Crémieux et directeur du personnel du ministère de la Justice, futur vice-président du conseil municipal de Paris et président de l'Alliance israélite universelle] et de presque tout Paris [...]. Le grave à Autun vient des désordres militaires, volontaires ivres, vols commis, substitut et commissaire frappés. Sous-préfet a pris arrêté contre cabaretiers qui enivrent, commandant de la place [Lobbia] veut casser arrêté. Le maire, excellent républicain et très considéré menace [...] de donner sa démission et sous-préfet après lui. Je demande sous-préfet rester à son poste. »¹²⁰

Une communication locale destinée à la presse parisienne et diffusée tardivement, dresse un premier tableau public de la situation à Autun. Il met en cause le manque de réaction du corps préfectoral : « Cette ville abonde en églises et en couvents, qui sont tous remplis de soldats. Ceux qui sont logés dans la cathédrale semblent peu apprécier

¹¹⁹ *Ibid.*, 17 décembre 1870. Également : *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, 17 décembre 1870 ; Mémoire et actualité en Rhône-Alpes, presse ancienne. memoireetactualite.org/fr/presse

¹²⁰ Préfet Mâcon à Intérieur, Tours, 14 novembre 1870 ; Dépêches télégraphiques officielles, *op.cit.*

cet honneur, car ils grognent et se plaignent de l'humidité et de la rareté de la paille sur laquelle ils couchent. L'évêque d'Autun est indigné de "l'invasion garibaldienne" et il ne donne au sous-préfet ni repos ni trêve avec ses plaintes. Ce dernier fonctionnaire étant ultralibéral fait passer ce chapitre de lamentations à ses supérieurs et tout cela n'a plus de fin. »¹²¹ Auguste Marais sera mis en cause lors de la tentative communaliste du Creusot, fin mars 1871 (voir « Le retour des corps-francs algériens »).

En réalité, la reprise en mains avait été faite a minima. « Sur des dénonciations de radicaux autunois, des légions (Égalité de Marseille et Guérilla marseillaise) se permirent des perquisitions ultra-légales ; le prétexte était la recherche de caisses d'armes, le résultat fut le vol de quelques objets d'or. L'état-major, en apprenant ces faits ordonna l'évacuation complète de l'évêché, mais ne dirigea aucune instruction contre ces soldats qui venaient de violer toutes les lois du devoir et de l'honneur ; grande faute que celle-là, qui, laissant l'indiscipline et le crime impunis, semblait, au contraire, les encourager par le silence. »¹²² Mais au fond, pour les garibaldiens, tout cela n'est qu'un mauvais procès qui leur est fait puisqu'une « enquête fut établie, de laquelle résulta que les objets soi-disant volés... n'étaient pas sortis de la chambre du prélat. »¹²³

Le *Journal de Mâcon* publie la synthèse que l'évêque d'Autun part exposer en personne à Tours. Ce sont « des actes commis par le général italien », encore plus « odieux » que ceux commis à Dole, les dépassant même « dans leur horreur : actes arbitraires et inqualifiables commis contre les maisons d'éducation, les établissements religieux, les églises et les particuliers [...]. Arrivé le soir, sa présence s'est immédiatement manifestée par l'invasion du petit et du grand séminaire. Les enfants qui appartiennent au premier établissement ont été réveillés à une heure du matin, chassés de leurs lits pour les céder aux garibaldiens et jetés sur des paillasses, attendant qu'il fit jour pour partir et rentrer dans leurs familles, qui n'avaient point été averties et qui ont appris tous ces détails de la bouche même de leurs enfants. Au grand séminaire, les choses se seraient passées avec un peu moins de précipitation, moyennant la résistance du supérieur, qui aurait capitulé particulièrement avec Garibaldi, livrant toutes les salles et les classes du

¹²¹ *Le Petit Journal*, 6 décembre et *Le Temps*, 12 décembre 1870 ; gallica.bnf.fr

¹²² Jules Garnier, *op.cit.*

¹²³ Louis Blairet, *L'Armée des Vosges et les Garibaldiens*, 4^e édition ; Périmet, Paris 1881.

rez-de-chaussée, à la condition que les dortoirs des jeunes gens seraient respectés jusqu'au lendemain. Le lendemain, effectivement, les élèves quittaient le séminaire et plusieurs d'entre eux, arrivés à Mâcon, peuvent donner sur les circonstances de leur départ des détails qu'il est inutile de rapporter ici. Pendant que ces établissements publics, placés sous la protection de nos lois, étaient envahis, M. le curé de la cathédrale était requis d'ouvrir sa maison et de livrer sa demeure à M. Menotti Garibaldi et à sa famille, tandis que M. le général Garibaldi s'installait à la sous-préfecture. Par les mêmes ordres, la cathédrale et l'église Notre-Dame furent ouvertes pour servir d'abris aux soldats. Ils y couchent sur la paille et y préparent, comme dans des casernes, leurs repas [...]. Nous avons donc non seulement le droit mais le devoir impérieux de demander [...] au Gouvernement de la défense nationale en vertu de quelles immunités le héros de Mentana [référence récurrente à la défaite des garibaldiens le 3 novembre 1867 face aux Français, soutiens du Pape] peut impunément se livrer dans notre pays à des attentats aussi inouïs contre tout ce qu'il y a de saint et de sacré. La loi, la morale, la famille et la propriété sont-elles donc livrées à sa merci et n'y a-t-il plus au cœur des gens qui prétendent nous gouverner ni pudeur, ni sentiment de la dignité de la France ? »¹²⁴ Le Constitutionnel du 19 novembre, paraissant à Tours, félicite le gouvernement d'avoir officiellement rappelé à l'ordre Garibaldi, « lui demandant de demeurer dans les strictes limites des opérations militaires. »¹²⁵

Les provocations anticléricales sont incontrôlables, consubstanciées à l'idéologie garibaldienne. Après s'être présentés à Lyon le 15 novembre, les francs-tireurs de la quatrième compagnie d'Oran sont à l'origine de débordements commis une semaine plus tard à Autun, le 22 novembre, rapporté sans état d'âme par le lieutenant Waille : « Les compagnies oranaises de Cruchy sont déjà parties, nous les rejoindrons demain [...]. Casernés à l'église Notre-Dame, nous sommes entrés dans le sanctuaire en chantant la Marseillaise » ; les hommes s'installent dans les confessionnaux, sur les marches de l'autel ; le banc d'œuvre, stalle située en face de la chaire réservée aux notables, est affecté aux sous-officiers ; « les malins sont montés dans la chaire pour faire des sermons, mais chacun a respecté les statues et les tableaux. Tout le monde est bien abrité et chaudement couvert, mais c'est le clergé qui n'est pas content. Autun est comme Lyon et Marseille, rempli de soutanes, les corporations religieuses y

¹²⁴ *Le Courrier de Saône-et-Loire*, 17 novembre 1870 ; *op.cit.*

¹²⁵ *Le Courrier des Alpes*, 22 novembre 1870 ; *op.cit.*

pullulent ; à chaque pas dans la rue, vous rencontrez une de ces faces pleines et fleuries qui n'ont pas l'air de se soucier trop de la guerre. Ils regardent passer les défenseurs de la patrie avec un air béat et filent leur chemin en baissant les yeux. »¹²⁶

La presse liste d'autres curés victimes de tels agissements à Arc-et-Senans (Doubs), Vannaire (Haute-Saône), Cernans (Jura)¹²⁷ Début décembre, les exactions ont fait tache d'huile à proximité d'Autun. Le curé d'Épinac, petite ville minière située à une petite vingtaine de kilomètres à l'est, est arrêté par la légion du colonel italien Tanara, positionnée dans cette bourgade. Celui-ci loge chez l'habitant, « dans la plus modeste des chaumières. Les murs de sa pièce sont couverts d'images de saints et de martyrs, de crucifix et d'objets de piété. Aux poutres noircies par la fumée, pendent routes sortes de choses, des oignons, des jambons, des morceaux de lard, des paquets de millet pour les oiseaux et d'herbes desséchées. » Il a donc à sa disposition de quoi nourrir l'âme et le corps, mais il a perdu sa sérénité. « Le colonel qui est l'homme le plus doux de la terre, était de mauvaise humeur, par extraordinaire. Le curé du village avait rassemblé "son troupeau" dans l'église de la paroisse, lui avait dit que les Garibaldiens étaient athées et hérétiques, que les Prussiens étaient leurs véritables frères, et que s'ils nourrissaient, logeaient ou aidaient les Garibaldiens de quelque manière que ce soit, les Prussiens, lorsqu'ils viendraient, brûleraient leurs villages, leurs troupeaux, et les emmèneraient eux-mêmes en esclavage. Tanara fit naturellement arrêter le curé, mais sur un ordre de M. Gambetta, il fut obligé de le remettre en liberté ; de là, la cause de sa mauvaise humeur. »¹²⁸ La plainte contre le diable en chemise rouge s'entend à l'autre bout du département de Saône-et-Loire : « Le zèle de certains ecclésiastiques ne connut plus de bornes. Dans l'arrondissement de Louhans, plusieurs déclarèrent en chaire que quiconque s'enrôlerait avec Garibaldi serait excommunié. Ces patriotiques exhortations eurent quelque succès, il faut bien le reconnaître. "Dire que j'ai tenu Garibaldi pendant une heure au bout de mon fusil" s'écriait un avocat originaire de l'Est, "et que je ne l'ai pas tué ! La religion m'en a empêché". »¹²⁹

Le 29 novembre, la puissante presse conservatrice de Mâcon publie un éditorial inspiré par la plainte du père supérieur des Oblats

¹²⁶ Alexandre Waille, *op.cit.*

¹²⁷ *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, 18 novembre 1870 ; *op.cit.*

¹²⁸ Louis Marchant, *opus cité* ; voir aussi *Le Temps* et *Le Petit Journal*, 12 décembre 1870, gallica.bnf.fr

¹²⁹ Auguste Marais, *op.cit.*

d'Autun : « La maison des pères Oblats à Autun est une institution privée, qui n'a aucune attache avec l'État, le département ou la commune ; en un mot, c'est un établissement d'instruction libre, qui appartient à un particulier ; malgré cette position, ses bâtiments ont été arbitrairement envahis pour y loger plusieurs centaines de soldats, qui y ont commis des actes odieux de pillage, dévastation et d'indécence. Nous avons sous les yeux copie du rapport que le supérieur a dû adresser à l'officier qui commande à la place d'Autun. On y lit : "Sur l'injonction du général Garibaldi, nous avons dispersé notre personnel, ce qui, outre les dommages sérieux résultant d'une si grave mesure, nous a causé une dépense de trois mille francs pour frais de déplacement. Nous avons mis à la disposition des soldats tout notre logement, tout notre mobilier, en un mot notre propriété tout entière. Néanmoins, notre cave, notre fruitier, notre jardin, nos provisions de toutes sortes ont été pillés. Une grande quantité de notre linge, les draps, les couvertures de lit ont disparu. Nous avons tout supporté sans nous plaindre, car MM. les officiers qui logeaient dans notre établissement blâmaient énergiquement ces actes d'indélicatesse et d'indiscipline, et nous étions en droit d'espérer qu'enfin l'ordre serait rétabli. Il n'en a rien été encore, et aujourd'hui, ce ne sont pas seulement nos biens qui sont attaqués, mais même nos personnes..." Des hommes [les Oranais de Waille ?], arrivés ce matin 22 novembre (mardi), ont fait de nouveau, "sous la conduite d'un de leurs sergents", irruption dans notre cave, dont ils ont enfoncé les portes et pris le vin ; ils se sont aussi rués dans notre chapelle et notre sacristie, renversant déchirant ou brisant tout ce qui leur tombait sous la main... Ils se sont emparés d'un de nos vêtements religieux ; un des leurs s'en est affublé, et ils ont "parodié sacrilègement une procession dans nos cloîtres"... Ils ont forcé notre cuisine et notre réfectoire ; injurié et menacé de leurs armes ceux de nos serviteurs qui voulaient en défendre l'entrée ; ils n'ont cessé de nous insulter nous-mêmes, disant qu'ils voulaient avoir à faire avec le directeur pour "lui tordre le cou", ainsi qu'à "tous les prêtres" qu'ils rencontreraient. »¹³⁰

D'autres ecclésiastiques se montrent plus prudents, tel ce prêtre de la paroisse de Ménétreux, (proche de Montbard) dont le maire rapporte la contrition : « J'ai dit à notre curé qu'il s'abstienne de lire des journaux pour son prône, surtout du *Veillot* ! [*Veillot* est le chef de file des catholiques ultramontains, un papiste]. Il a convenu lui-même qu'il avait eu tort et que tout en ne voulant parler que des excès commis par quelques Garibaldiens, il n'avait pas pensé qu'en rendant Garibaldi

¹³⁰ *L'Écho de Saône-et-Loire*, mardi 29 novembre 1870 ; archives municipales d'Autun.

responsable de fautes qu'il ne connaissait probablement pas, il avait agi imprudemment, surtout injustement, et il m'a bien promis de s'abstenir à l'avenir de politique dans l'exercice de ses fonctions. »¹³¹ L'attitude des anticléricaux conduit à des anecdotes tout aussi surprenantes. Ainsi, le maire de Saint-Nicolas-les-Cîteaux témoigne auprès du préfet de Mâcon de la loyauté des cadres de l'orphelinat local, plus de 800 enfants et adolescents, qui dissuaderaient leurs jeunes protégés de se porter volontaires et, plus inattendu, que la rumeur accuse de dissimuler de l'artillerie dans les caves de l'abbaye : il commente cette rumeur en faisant remarquer que « *les seuls canons qu'ils connaissent sont les canons de la messe.* »¹³²

Garibaldi a créé à Autun sa propre cour martiale dès son installation. Elle juge les actes graves d'indiscipline, y compris ceux des officiers rebelles à son autorité, fussent-ils Français, mais aussi... les infractions civiles et les troubles à l'ordre public qui relèvent des autorités publiques françaises. *Le Moniteur*, proche des milieux gouvernementaux de Tours, rapporte dès le 17 novembre « qu'une partie du corps de Garibaldi à Autun s'est rendue coupable d'illégalité et d'insubordination, et le gouvernement a pris les mesures les plus sévères pour la supprimer. "Le Moniteur" condamne les procédés du colonel Bordone, qui a institué une cour martiale et usurpe l'autorité des tribunaux civils. »¹³³

Ce journal quasi officiel publie un long éditorial à ce sujet quelques jours plus tard : « Nous croyons que le gouvernement saura discerner ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches, et qu'il fera rendre justice à qui de droit. Le fait qui nous semble le plus sérieux c'est la prétention émise par le colonel Bordone, président de la cour martiale installée par Garibaldi, de condamner et de réprimer les désordres qui pourraient se produire dans les lieux occupés par le corps garibaldien. Le colonel Bordone oublie que les exploits des garibaldiens ne les ont pas encore conduits sur le territoire allemand, où de par le droit de la guerre, il pourrait formuler une semblable doctrine. Autun est en plein territoire français, et il est situé à plus de trente lieues des lignes prussiennes, et il ne relève que de ses juges naturels. Si par malheur l'ennemi s'approchait et que les juges civils se vissent obligés de résigner leurs pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire, il est de

¹³¹ Courrier du maire de Ménétreux adressé au sous-préfet d'Autun, Auguste Marais, janvier 1871 ; archives départementales de Saône-et-Loire, liasse M154.

¹³² Archives départementales de Saône-et-Loire, liasse R5.

¹³³ D'après *Le Temps*, 1^{er} décembre 1870 ; gallica.bnf.fr

toute évidence que nos concitoyens ne pourraient relever que d'un tribunal français, et non pas un tribunal étranger commandé par un Italien. »¹³⁴

Son tribunal, expéditif dans la forme et sur le fond, a pu condamner à mort quelques délinquants militaires avant que les pouvoirs publics ne réagissent... La presse conservatrice proteste. Les journaux libéraux s'en inquiètent également, tel ce journal de Tours, *L'Union libérale*, « qui lui reproche de s'attribuer sans droit le pouvoir administratif et judiciaire, et même le pouvoir législatif, quand il chasse les membres des sociétés religieuses, s'emparant de leurs maisons et en en disposant arbitrairement ; quand il ordonne l'arrestation des prêtres, et de temps en temps celle de fonctionnaires de la République ; quand il fait faire des perquisitions domiciliaires complètement illégales, se faisant constamment suivre d'un conseil de guerre, dont, par un intolérable abus de pouvoir, il étend la juridiction à la population civile. »¹³⁵ Déjà, à Dole le 23 octobre, à peine une semaine après l'arrivée des premiers éléments de l'armée des Vosges, « sous le nom et du consentement de Garibaldi, Bordone [avait livré] un sérieux combat... aux Jésuites. Ce jour-là, écrit le supérieur du Collège [...], Bordone "a failli nous anéantir. Il nous a tenus en vue" » et le lendemain 24, « pas un seul ne lui a échappé »¹³⁶.

Deux garibaldiens sont condamnés à mort en trois jours seulement, les 10, 11 et 12 novembre. « L'un pour avoir volé un revolver, l'autre, qui s'est enfui, heureusement pour lui, pour un crime d'une nature beaucoup plus grave. L'affaire du revolver a causé une grande excitation. Des pétitions pour la remise de la peine furent envoyées à Garibaldi. Il refusa d'intervenir, disant qu'en France il faut obéir à la loi française, et que, s'il pardonnait à un Italien, il ne pourrait jamais, en aucun cas, condamner un Français. On envoya un télégramme à Gambetta, qui fit suspendre l'exécution de la sentence. »¹³⁷ Un troisième y échappe, le 14 novembre : « Le sieur François, natif d'Oran [1^{er} convoi, 1^{re} compagnie], âgé de quinze ans et demi, attaché au corps des francs-tireurs d'Oran, convaincu d'avoir volé dans une maison particulière une montre et une chaîne en argent, a été condamné, vu son

¹³⁴ *Le Salut Public*, 21 novembre 1870 ; *op.cit.*

¹³⁵ Louis Marchant, *op.cit.*

¹³⁶ *La vérité sur Garibaldi et son État-major à l'armée des Vosges (...) par un électeur de la Côte-d'Or* ; Garnier frères, Paris, 1872.

¹³⁷ Dépêche datée d'Autun le 13 novembre 1870, publiée à Londres puis reprise en France par *La Patrie*, d'après *Le Temps* du 12 décembre 1870 ; gallica.bnf.fr

âge, à dix ans de maison de correction. »¹³⁸ Un profil très proche de ce jeune franc-tireur, quoique non listé par Cruchy dans le 1^{er} convoi, figure dans l'état-civil d'Oran : déclaration de naissance, « en présence d'un interprète, de Francisco [François] Jayme Tomas, né le 21 décembre 1853, espagnol ; fils de Jayme Francisco, 25 ans, journalier à Oran. »¹³⁹

Au 30 novembre, 18 hommes auront été exécutés, soit pratiquement un par jour depuis l'implantation des Garibaldiens à Autun, ce qui paraît énorme. D'autres bougres seront ultérieurement fusillés, tel ce franc-tireur exécuté après l'échec de l'attaque sur Dijon : « Pendant la confusion de la retraite, un franc-tireur algérien, Adrien Melnotte [non repéré sur les divers états d'effectifs archivés ; venu de la région de Guelma, Héliopolis, Oued-Touta ?], acquitté une première fois par la cour martiale, vole une oie à Vic-des-Près et, en guise de paiement, braque son arme contre le propriétaire de la bête. Le même jour, pendant qu'on jugeait le maraudeur, le maire du pays recevait l'ordre de préparer une fosse "pour le cadavre". En vain le curé observa que l'arme du condamné n'avait pas été chargée et demanda grâce. En vain les francs-tireurs refusèrent le peloton d'exécution. En vain le charpentier du pays refusa de dresser le poteau. Garibaldi n'admit pas plus l'excuse de la soif. Ce qui s'était passé à Lyon le lundi 21 novembre [il s'agit de l'exécution de légionnaires du Rhône à Villefranche-sur-Saône par l'autorité militaire, voir « Les francs-tireurs de 1870-1871 »] se répète à Bligny le mardi 28 au grand saisissement de la population. Par-là, Garibaldi rappelait qu'en retraite comme à l'attaque les canons d'armes à feu devaient viser exclusivement les Prussiens ».¹⁴⁰

Le commissaire de police et le substitut du procureur de la République d'Autun témoignèrent après la guerre sur les excès commis. D'après leurs dires, il y avait dans la ville « au moins soixante compagnies de francs-tireurs, rebuts de toutes les sociétés et presque tous les officiers avaient leurs femmes et leurs maîtresses, et ces femmes ou ces maîtresses touchaient la solde d'officiers »¹⁴¹. La présence, ou non, de ces dames est abondamment commentée depuis l'arrivée des garibaldiens à Autun.

¹³⁸ *L'Écho de Saône-et-Loire*, jeudi 17 novembre 1870 : arrêt de la cour martiale de l'armée des Vosges ; archives municipales d'Autun.

¹³⁹ État-civil d'Oran, année 1853, acte 956.

¹⁴⁰ P.A. Dormoy, *op.cit.*

¹⁴¹ François Roth, *op.cit.*

Elle est longuement évoquée le 24 décembre sous la signature « Un maire du pays envahi », par un édile qui souhaite conserver l'anonymat. Il polémique suite à la publication dans *Le Salut Public* du « récit de réquisitions prussiennes faites pour loger des prostituées [...] ». Jusqu'alors, je considérais les troupes allemandes et en particulier les troupes badoises comme composées des plus honnêtes voleurs de la création ; mais je ne les savais pas si dépravées, et cela m'étonne, car elles sont admirablement organisées et disciplinées. Seulement, ce qui m'étonne moins, c'est ce que l'on me rapporte "de visu", au passage de l'état-major de Garibaldi à Autun. Je crois devoir vous le signaler, car la presse prussienne pourrait s'en emparer et l'imputer à des Français. Il me semble que les Lyonnais [les deux légions du Rhône] devraient être un peu plus jaloux du nom de Français et ne pas se laisser appeler garibaldiens, comme on le fait. Tandis que bon nombre se faisaient tuer à Vandenesse [combat de Châteauneuf, voir les « francs-tireurs de la Mort d'Alger »] et ailleurs, il faudrait que l'on sût que l'état-major de Garibaldi était à Autun à se livrer à des luxurieuses distractions à la mode italienne. La chose était d'ailleurs facile, car parmi cet état-major tout bariolé, il y a des francs-tireurs du sexe faible. Je comprends que Garibaldi pense plus à sa république universelle qu'au salut de la France, il ne se cache pas, d'ailleurs, pour le dire à qui veut l'entendre, et assez de ses gens le répètent ; mais qu'aux malheurs de son pays on voit s'ajouter les hontes des débauches rappelant les fêtes d'Astarte, c'est par trop oublier que les frais sont payés par l'argent de la France [...]. »¹⁴²

Cette insolite présence féminine est confirmée par le correspondant de guerre du journal londonien la *Pall Mall Gazette*, Ernest Vizetelly (fils d'Henri, éditeur londonien propriétaire des droits anglais de l'œuvre de Zola, proche de Jules Favre), un connaisseur puisque devenu après-guerre l'adjoint de Léon Sari, directeur des Folies-Bergères¹⁴³) : selon lui, « l'une [des compagnies] ne comptait pas moins de dix-huit amazones ». Il ne fait que rapporter le témoignage de première main de son frère Édouard, attaché à l'état-major de Ricciotti Garibaldi.¹⁴⁴ Ce frère avait remarqué parmi les combattants de l'armée des Vosges la compagne de l'un des anciens partisans de Garibaldi, décédé au cours de précédentes aventures, et qui faisait « le coup de feu comme un homme ». Un certain nombre de cas correspondaient certes à des situations scabreuses pour l'époque, mais il est établi que quelques

¹⁴² *Le Salut Public*, 4 janvier 1871 ; *op.cit.*

¹⁴³ Denise Merkle, *Émile Zola devant la censure victorienne*, 1994 ; histoire-vesinet.org

¹⁴⁴ Ernest-Alfred Vizetelly, *op.cit.*

représentantes du sexe féminin avaient suivi leur compagnon ou mari, souvent comme cantinières – c'était le cas de quelques corps francs algériens – ou, rarement, comme épouses plus ou moins légitimes. Le cas le plus connu est celui de l'oranaise "Mme Nicolaï" qui assistait officiellement son "mari" dans le corps franc éponyme (voir annexe), où elle était obéie et respectée : sa solde était consistante, 211 francs, et elle montait une jument récupérée à Châtillon-sur-Seine lors de la prise de la ville par Ricciotti. Selon Waille, qui connaissait l'origine oranaise de Paul Nicolaï, celui-ci avait bien « pour capitaine adjudant-major une dame d'Oran qui porte avec beaucoup d'aisance le costume d'officier. Elle a conquis ses grades sur le champ de bataille et a été nommée par Garibaldi. » Ce dernier aurait lui-même exigé à Dole « jusqu'à des selles pour les montures particulières des femmes ou maîtresses de ses officiers. »¹⁴⁵ Ne s'agissait-il pas plutôt d'infirmières comme Jessie White-Mario (voir les « francs-tireurs de Guelma ») ?

Quoi qu'il en soit de ces dames de l'armée des Vosges, Garibaldi et Bordone en ont nié l'existence, renvoyant la balle à d'autres unités, à la légion bretonne en particulier (voir les « francs-tireurs de Relizane ») : « MM. Domalain et Samboeuf, commandants de cette légion, que M. de Loverdo [général, directeur de l'infanterie et de la cavalerie au ministère de la Guerre à Bordeaux] arracha à la cour martiale qui les attendait, étaient amplement fournis de chapelains et de femmes galonnées. »¹⁴⁶ Domalain « avait un chapelain dans ses accessoires, ainsi que plusieurs femmes que nous aurions pu prendre pour des sœurs de charité, sans le luxe de leurs accoutrements et le sans-façon de leurs allures. »¹⁴⁷

4 Autun : Garibaldi, Bordone, des trublions dans la politique intérieure française

La controverse ne cessera pas sur ce point, mais les polémiques sur le fond se mesurent plus sérieusement à l'aune de l'ampleur de la dispute politique. Tant à Dole qu'à Autun, la réalité du comportement interventionniste de Garibaldi hors du champ strict de la campagne militaire n'est pas discutée. Certains historiens n'ont pas hésité à parler de despotisme. Certes, tout ne pouvait pas être des plus orthodoxes dans un contexte de désorganisation permanente des administrations et

¹⁴⁵ Mignard : *op.cit.*

¹⁴⁶ Bordone, *L'Armée des Vosges et la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale* ; Armand Le Chevalier, Paris, 1875.

¹⁴⁷ Bordone, *Garibaldi et l'armée des Vosges* ; *op.cit.*

d'incompétences individuelles trop souvent rencontrées. L'affaire Lutz l'avait démontré par l'absurde. Mais le républicanisme libertaire mal dosé et clivant des garibaldiens creusait le fossé les séparant de la population provinciale, qu'elle soit conservatrice ou républicaine modérée.

Dans son courrier daté d'Autun le 25 novembre 1870, Waille mesure l'hostilité rencontrée autour de lui : « L'Armée des Vosges constitue l'embryon de la république fédérale européenne. Quand je considère la couardise et l'égoïsme des paysans français, à côté du courage et du patriotisme des colons africains, je me prends à aimer encore davantage l'Algérie. Elle peut servir d'exemple et de modèle à la France, mais ici on ne s'en occupe pas plus que si elle n'existait pas. » Garibaldi et Bordone manifestent un intérêt permanent pour la politique intérieure française. La toute première proclamation de Garibaldi est adressée aux maires de l'arrondissement de Dole : « Le désarmement de la garde nationale dans les villes et villages est une honte, et maintenant qu'un décret du gouvernement de la défense nationale impose aux habitants de se défendre, ce désarmement devient une infraction aux lois, très condamnable. »¹⁴⁸ L'appréciation pourrait relever de l'un des préfets politiques nommés par Gambetta peu après le 4 septembre, mais non d'un général en campagne, fût-il français.

De même, en plein transfert de Dole pour Autun, Bordone commente le vote massif de confiance des Parisiens intervenu en réponse au soulèvement des "tirailleurs de Belleville", déclenché le 31 octobre à la suite d'une succession de mauvaises nouvelles : échec de la sortie du Bourget, capitulation de Metz, bruits d'armistice et entretiens engagés par Thiers à Versailles. Ce jour-là, la Commune avait été proclamée par Gustave Flourens, soutenu par Millière, Édouard Vaillant, Delescluze et Blanqui. Le gouvernement avait été détenu quelques heures par les émeutiers dans l'Hôtel de Ville, avant d'être délivré par quelques bataillons loyaux de la garde nationale. Sa réaction avait été de consulter les Parisiens sur la confiance qu'ils lui accordaient. D'aucuns semblent regretter que « le gouvernement n'ose pas sévir et se soumet au contraire à un plébiscite parisien »¹⁴⁹ D'autres l'approuvent, à l'instar de George Sand, qui, le 21 décembre, félicitera « les hommes de bien qui composent le gouvernement de professer le

¹⁴⁸ *Le Siège de Belfort*, 24 novembre 1870 ; AD 90, en ligne.

¹⁴⁹ Charles Romagny, *1870-1871, chronologie des événements avec notices explicatives* ; L. Baudoin, Paris 1891. gallica.bnf.fr

respect de la volonté générale, puisqu'après l'émeute ils ont soumis leur réélection au peuple de Paris. »¹⁵⁰

Les hommes du 4 septembre l'emportent le 3 novembre par 275 224 « oui » contre 19 383 « non », dès le décompte officiel annoncé dans la soirée par le maire de Paris, Étienne Arago. Le lendemain, la proclamation officielle des résultats annonce 557 996 voix pour et 62 638 contre : « Après une journée qui a attristé l'hôtel de ville, le gouvernement de la défense a voulu se soumettre à la grande épreuve du suffrage libre universel. Cette épreuve lui est favorable. Jamais scrutin ne donna un chiffre proportionnel aussi approuvatif à un gouvernement. Le vôtre, retrempe dans vos suffrages, prendra de nouvelles forces pour soutenir avec une indomptable énergie l'honneur du pays et assurer contre tous ses ennemis le triomphe de la République une et indivisible [...]. Paris vient de donner une fois de plus la preuve de son bon sens politique aussi bien que de son patriotisme. »¹⁵¹ La capitale désapprouve les tentatives séditeuses contre le gouvernement en place affronté à l'invasion prussienne. Comment interpréter ce « bon sens politique » ? De fait, « le gouvernement a reçu deux fois en quatre jours de la population parisienne la conservation des pouvoirs qu'il s'était attribués le 4 septembre. Lundi, nous sommes tous accourus en armes et prêts à combattre pour le délivrer des violences de l'émeute. Aujourd'hui, une majorité immense vient de répondre par un "oui" presque unanime à la question de confiance qu'il avait posée. Le voilà fort à présent [...]. Il faut qu'il comprenne bien le sens du vote armé et du vote écrit que nous venons de formuler. »¹⁵²

L'avis dominant proclame la « victoire du parti de l'ordre social sur celui des réfugiés et des terroristes [...]. Il fallait que le gouvernement de la défense nationale prît le parti de défendre énergiquement la nation au-dedans comme au dehors. »¹⁵³ Toutefois, pour certains, il ne s'agirait pas d'un vote majoritaire en faveur de la République. « Ce n'est pas seulement à un groupe de républicains honnêtes et sincères que nous avons voulu maintenir le pouvoir. Dans ce temps de scepticisme universel, la forme du gouvernement est indifférente aux trois quarts des hommes que les nécessités de la politique appellent au scrutin. Monarchie ou République, peu importe à

¹⁵⁰ George Sand, *Journal d'un voyageur pendant la guerre* ; *op.cit.*

¹⁵¹ *Paris-Journal*, 6 novembre 1870 ; *op.cit.*

¹⁵² *Ibid.*, 5 novembre 1870.

¹⁵³ *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, 11 novembre 1870.

présent ! Autoritaires ou libéraux [au pouvoir sous Napoléon III] sont également discrédités par leurs fautes et par leurs chutes. Ils ont été tour à tour, et à dose à peu près égale, ignorants, incapables, faibles et oublieux de leurs devoirs et de leur origine. Que MM. Jules Favre, Trochu et consorts ne se fassent donc pas d'illusions. Ce n'est pas parce qu'ils sont républicains, ou quoiqu'ils soient républicains, que la population veut qu'ils soient forts, respectés, obéis. C'est parce que leurs ennemis sont de misérables fauteurs de désordres, parce qu'ils mentent chaque jour au peuple en lui prêchant le dégoût du travail, le mépris de l'atelier, l'envie et la haine du patron et du riche, parce qu'ils trompent son ignorance en excitant des appétits qu'ils savent bien ne pouvoir jamais être satisfaits. Voilà les hommes contre lesquels nos votes ont été dirigés [...]. Ce que nous voulons pour aujourd'hui, c'est le retour de l'ordre et c'est ce que nous attendons que le gouvernement nous donne sans retard. Nous ne voulons plus qu'il transige avec l'émeute. Nous ne voulons plus qu'un Flourens, qu'un Blanqui, qu'un F. Pyat, soient plus longtemps au-dessus de la loi et rentrent impunis, après des émeutes avortées, dans leurs menaçantes ténèbres. »¹⁵⁴

Dans un ordre du jour à l'armée des Vosges, Bordone ignore cette forte adhésion au maintien de l'ordre public à Paris ; il y voit une volonté patriotique et républicaine de résistance à l'ennemi venu d'Outre-Rhin : « Après le vote parisien du 3 novembre, après la proclamation du gouvernement, vous l'avez entendu, citoyens de la zone de l'Est, vos frères de Paris viennent de faire un nouveau plébiscite ; mais cette fois, "oui" veut dire résistance à l'opresseur. Et la honte du plébiscite du 9 juillet est effacée, et Paris résistera à outrance. Faites comme eux, et nous serons avec vous pour faire respecter votre sol. Sans bruit, sans forfanterie, les troupes sous nos ordres garnissent les rives de l'Ognon et de la Saône, et obligent les Prussiens à les respecter. Chaque nuit, des engagements d'avant-postes leur coûtent des pertes ; bientôt sonnera l'heure des représailles, et devant la nation frémissante d'indignation, reculeront les barbares. Vive la République ! »¹⁵⁵

Bordone donnera un autre exemple d'ingérence le 5 janvier 1871 à Autun, une voie de fait à l'encontre d'un ancien ministre de l'Intérieur, Ernest Pinard, replié en famille dans sa ville natale. « Je viens de faire arrêter l'ex-ministre Pinard, qui faisait ici le jeu des Prussiens et des bonapartistes, en distribuant les numéros du "Drapeau"

¹⁵⁴ *Paris-Journal*, 5 novembre 1870 ; op.cit.

¹⁵⁵ Proclamation de Bordone, Dole le 8 novembre 1870 ; archives départementales de la Saône-et-Loire, liasse R1.

de Cassagnac. Sa maison était entourée. Il suivait, mêlé au cortège d'un enterrement, et, bizarre coïncidence, l'homme de l'expédition du cimetière de Montmartre, a été arrêté à l'entrée du cimetière d'Autun [où il assistait à un enterrement]. Je le fais conduire à Lyon sous bonne escorte. Tout va bien. »¹⁵⁶ Bernard de Granier de Cassagnac, provocateur avéré, alimentait de longue date la vindicte des républicains. Journaliste aguerri, ultra-orléaniste devenu fougeux partisan de Napoléon III, député du Gers depuis 1852 jusqu'au 4 septembre 1870, orateur réputé, il avait fui la France et créé un journal bonapartiste, *Le Drapeau*, distribué gratuitement en Allemagne aux prisonniers français, et en particulier aux officiers de l'armée de Metz¹⁵⁷.

Pinard aurait diffusé cette feuille à Autun où son retour, selon Bordone, se justifiait d'autant moins que « le théâtre de la guerre s'était rapproché et que le quartier général de l'armée de Garibaldi s'était fixé dans la cité ». Il était donc suspecté d'être un agitateur et même un espion... Dans sa dépêche plutôt absconse, sauf pour le cercle des républicains contemporains du coup d'état du prince Napoléon, Bordone fait référence aux « arrestations faites au cimetière autour de la tombe de Baudin »¹⁵⁸ le 2 novembre 1868. Baudin, représentant du peuple tué en décembre 1851 sur une barricade (Esquirois était lui aussi présent sur cette barricade), était devenu le symbole de l'opposition martyrisée par l'Empire. Pinard était encore reconnu en 1870 comme l'homme « qui protégea la société lors de l'affaire Baudin. »¹⁵⁹ Il sera envoyé à Lyon le 6 janvier pour une dizaine de jours, jusqu'à ce que le bâtonnier de l'ordre des avocats lyonnais et le ministre de la Justice parviennent à le faire libérer par le préfet Challemel-Lacour¹⁶⁰. Lequel avait incarcéré sans barguiner « l'ancien ministre de l'Intérieur sous le règne impérial dans la nuit du 7 à la prison Saint-Joseph [...]. Il est au secret le plus absolu et ne peut même pas communiquer avec l'aumônier de la prison. »¹⁶¹ Challemel, fort de sa foi républicaine, a oublié avoir déclaré un mois plus tôt dans une dépêche chiffrée destinée à Gambetta : « La conduite de Bordone à Autun est l'objet des plaintes de tous, une cause de découragement, un péril très grave. Elle méritera un conseil de guerre : vous devez en savoir plus que moi ; mais ce que je sais m'oblige à dire que le maintien d'un tel chef d'état-major est un scandale ; Garibaldi est

¹⁵⁶ *Le Journal de Toulouse*, 8 janvier 1871 ; rosalis.bibliotheque.toulouse.fr

¹⁵⁷ Dictionnaire des parlementaires, *op.cit.*

¹⁵⁸ *La Presse*, 15 août 1871 ; gallica.bnf.fr

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ *Le Journal de Toulouse*, 11 janvier 1871 ; *op.cit.*

aveugle ; vous ne pouvez pas l'être. N'y a-t-il pas un moyen d'éloigner Bordone sans blesser Garibaldi ? En tout cas, tout doit céder à l'intérêt du salut public. »¹⁶²

L'Écho d'Autun se gendarme contre l'arrestation de « M. Pinard, amené à Lyon entre deux gendarmes et écroué à la prison Saint-Joseph. Nous espérons pour l'honneur de l'ancien ministre de l'intérieur que l'instruction démontrera sa complète innocence. Mais, dans ce cas, nous demanderons avec une nouvelle énergie de quel droit des étrangers s'immixtent dans nos querelles intérieures ? Nous demanderons surtout à nouveau quels sont les antécédents et les services militaires de ce colonel Bordone qui arrête nos nationaux de son autorité de garibaldien et qui, potentat improvisé, ne voyage jamais sans commander pour lui seul un train spécial, que le gouvernement de la défense nationale est sans doute assez riche pour payer [...]. »¹⁶³ Cette arrestation arbitraire n'étant pas la première, ces voies de fait n'avaient pas échappé à Gambetta, qui les avait dénoncées le 24 décembre précédent : « Il donne des ordres aux préfets ; il prescrit des mesures ; il ordonne des arrestations [...]. Avisez donc à réduire les prétentions de M Bordone. »¹⁶⁴

Libéré, Pinard adresse aux journaux lyonnais une mise au point, reflet des sentiments de la majorité de l'opinion publique d'Autun, conservatrice ou modérée, à l'égard des républicains locaux et donc des nouveaux venus, les Garibaldiens. « Ce que je dois proclamer très haut maintenant, c'est que le triste bonheur d'avoir fait prévaloir pendant onze jours une calomnie, revient aux énergumènes de ce parti sans nom qui veut moins défendre la patrie que révolutionner le monde. Chez eux la politique a tué l'amour du pays, elle a tué la justice. Ce sont eux qui voulaient une arrestation avant toute perquisition, parce qu'après la perquisition restée infructueuse l'arrestation devenait trop difficile ; ce sont eux qui voulurent que cette perquisition fût faite en mon absence ; ce sont eux qui reprochaient aux gendarmes chargés de m'escorter à Lyon les égards qu'ils avaient pour leur prisonnier ; ce sont eux qui regrettaient ma translation dans cette ville parce qu'un autre pouvoir m'eût, à leurs yeux, plus vite et plus sûrement expédié ; ce sont eux qui

¹⁶² Lyon, 5 décembre 1870, Préfet à Guerre, Tours ; Recueil des dépêches télégraphiques officielles publiées pendant la durée de la guerre 1870-1871 ; J. Haslé, Morlaix 1871 ; gallica.bnf.fr.

¹⁶³ *Le Salut Public*, 10 janvier 1871 ; op.cit.

¹⁶⁴ Louis Andrieux, *La Commune à Lyon en 1870 et 1871* ; Perrin et C^{ie}, Paris, 1906. gallica.bnf.fr

prévoient déjà en décembre l'acte dont j'ai été la victime par ce langage significatif tenu devant moi, tenu devant d'autres : "Le titre seul d'ancien ministre est un crime, il faut frapper tous les anciens fonctionnaires, ils font le jeu de la Prusse : décréter la terreur c'est organiser la victoire [...]". Leur drapeau à eux n'a pas les couleurs nationales [...]. »¹⁶⁵

5 Autun : dissensions politiques et rivalités personnelles

Les dissensions politiques intervenues dès la création de l'armée des Vosges perdurent quasiment jusqu'à la fin de la guerre (voir « L'armée des Vosges »). D'autres affrontements personnels apparaissent au fil de la guerre, marque du caractère entier de Garibaldi et surtout chicanier de Bordone, mais aussi de l'insuffisance autocratique de leur savoir-faire. Trois personnalités différentes en feront les frais : Pradier, général de l'armée d'active, Pellissier, général de mobilisés départementaux, Chenet, colonel de francs-tireurs.

Le général Pradier, marin breton

Une dispute des plus virulentes sera rendue publique en 1871 par le général Pradier, commandant de la subdivision de Saône-et-Loire, à la suite de ce qu'il appelle "l'attentat" du 8 février 1871 contre sa personne, impliquant des francs-tireurs garibaldiens (voir le « Retour des corps francs algériens ») qui auraient été inspirés par le préfet de Mâcon. Même si la personnalité de Pradier est affirmée, son affrontement avec Bordone montre bien l'animosité hautaine et systématique du commandement de l'armée des Vosges envers les grands commandements français. Garibaldi et Bordone limitaient par principe leur relation fonctionnelle avec les généraux successifs directeurs de l'Infanterie au ministère de la Guerre. Ils maintiennent toutefois un minimum de relations fonctionnelles avec le général Bressolles, commandant de la 8^e division militaire de Lyon. Au niveau inférieur du haut commandement militaire régional, ils entretiennent une cohabitation distante vis-à-vis des généraux Pellissier, Bourbaki et même Cremer, pourtant républicain patenté.

S'agissant du général Pradier, nouveau subdivisionnaire à Mâcon, la distance initiale marquée envers cette forte personnalité dans l'entourage de Garibaldi devient orgueil irrefrangible. « On vient de

¹⁶⁵ *Le Journal de Toulouse*, 22 janvier 1871 ; *op.cit.*

mettre à la tête de la subdivision de l'Ain et de la Saône-et-Loire un marin, vrai Breton bretonnant. Sa proclamation est aujourd'hui dans tous nos journaux. Ce document n'est certes pas la fine fleur du style, mais on y sent, à travers un souffle énergique, l'accent d'un homme qui n'est évidemment pas arrivé par les mêmes voies que le citoyen Lissagaray [voir « La troisième légion d'Alsace-Lorraine »]. Le général Pradier sort tout frais émoulu de son vaisseau et ne se pose pas pour la "tartine"[ne recherche pas les entretiens superficiels et n'apprécie pas les divers arrosages d'état-major]. Militairement parlant, il sait de quoi il retourne et ne paraît pas disposé à prendre des vessies pour des lanternes. Sa proclamation porte pour devise : "Dieu, Patrie et Liberté" ; en vrai Breton, il met son épée sous la protection de la Providence. Par exemple, il ne crie point, à la fin : "Vive la République universelle !", lacune regrettable qui prouve que ce général ne connaît pas encore toutes les beautés de notre nouvelle langue [...]. Les civils qui s'engagent aujourd'hui dans le régiment des généraux crient volontiers : "Vive la République universelle !" Cela a remplacé, dans le style du jour, la "République une et indivisible", qui signifiait quelque chose, tandis que "universelle", au milieu de nos égorgements internationaux, n'a positivement aucun sens commun. »¹⁶⁶

Conformément aux instructions reçues de Bressolles, « Rendez Autun redoutable... »¹⁶⁷, Pradier se rend fin novembre à Autun pour évaluer les travaux de défense de la place : « Je tombai à Autun en pleine orgie garibaldienne ; Ricciotti arrosant ce soir-là, à l'hôtel de la Poste où j'étais descendu [et dans lequel logeaient de nombreux officiers de l'armée des Vosges, dont le capitaine Boyer des francs-tireurs républicains d'Alger], en compagnie de nombreux officiers et de femmes perdues, tous en état d'ivresse et chantant les chansons les plus obscènes, son ruban de la Légion d'honneur ! » Et cela, « ce soir-là, dans le moment même où la cour martiale créée par Garibaldi condamnait à mort le colonel Chenet [...] pour le faire dégrader le lendemain en présence de ses bandes cosmopolites [...]. Je n'ai point l'intention de m'étendre ici sur les faits ignobles commis par les soldats garibaldiens, dont les renseignements m'étaient donnés par les bouches les plus autorisées ; je ne parlerai pas de l'infâme attentat perpétré sur la personne même de Mgr l'Archevêque d'Autun [...] ; mais je dois

¹⁶⁶ *Le Salut Public*, 20 décembre 1870 ; *op.cit.*

¹⁶⁷ César Pradier, *Rapport sur la situation entre M. Frédéric Morin, préfet de Saône-et-Loire et M. César Pradier, capitaine de vaisseau, Général commandant les subdivisions de Saône-et-Loire et de l'Ain, le 8 février 1871* ; Émile Crugy, Bordeaux 1871.

mentionner qu'après avoir été demander justice au général Garibaldi en faveur de M. Vossier, ingénieur des ponts et chaussées à Autun, qu'un de ses officiers, le major Sartorio, ivre depuis la veille, avait insulté en ma présence de la façon la plus grossière, je reçus de Garibaldi [...] les éloges les plus pompeux et les plus enthousiastes. Quel fut donc mon étonnement, peu de jours après ma rentrée à Mâcon, de recevoir le télégramme suivant de Freycinet : "Général, on se plaint de difficultés que vous feriez naître et qui seraient de nature à gêner les opérations du général Garibaldi et propres à décourager. Tenez-vous pour averti, dans vos rapports avec le général Garibaldi, que nous ferons tout notre possible pour lui être agréable et favoriser la mission dont il a bien voulu se charger". » Gambetta venait de confirmer à Freycinet sa position, pragmatique et cynique : « Je lis des dépêches relatives aux démêlés du général Pradier avec l'état-major de Garibaldi. J'ai cependant passé des dépêches très concluantes. Il ne faut à aucun prix susciter des embarras à Garibaldi. Que peut nous faire M. Pradier, en ce moment surtout !... »¹⁶⁸

Nul doute, qu'appuyé par l'ingénieur civil Vossier, Pradier avait dû faire une remarque relative aux travaux de génie réalisés jusque-là pour la protection de la ville, mal acceptée par Isnardo Sartorio, commandant de la compagnie du génie auxiliaire italien de la 4^e brigade. Pradier évalue les ouvrages de défense d'Autun, tout comme il vient de le faire pour ceux de Mâcon (voir le « Retour des francs-tireurs algériens »). Garibaldi, général en campagne, juge que le simple subdivisionnaire territorial, un administratif, sort de son rôle. L'affrontement oppose le fier et élégant condottiere à un marin breton « de très haute taille et de très épaisse encolure, type achevé du matelot physiquement solide. »¹⁶⁹. C'était bien là le cœur du problème, car suivant la lettre des ordres reçus de Lyon, Pradier répétait à tout instant de sa voix de stentor : « Je veux rendre Autun formidable ! »¹⁷⁰ Indigné de la conduite de Pradier, qui s'ajoutait à celle de Baillehache – cela se passe au paroxysme de la crise avec Frapolli – Garibaldi demande purement et simplement leur arrestation, bien qu'ils n'aient rien à voir l'un avec l'autre : « Il faut choisir entre général et ses ennemis, télégraphie Bordone à Freycinet en lui annonçant une dépêche explicative, laquelle, datée du 21 décembre à 4 heures du matin, précise : « Pradier venu ici, a parcouru le pays, blâmant, gourmandant

¹⁶⁸ Edmond Béraud, *Gambetta dictateur* ; H. Oudin, Paris, 1881. gallica.bnf.fr

¹⁶⁹ Auguste Marais, *op.cit.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

nos officiers, posant affiches où il est beaucoup question de Dieu et de foi catholique, se disant chef suprême, chargé du commandement général de tous ces pays. Il est entré chez Garibaldi qui s'est contenu, mais à qui contrecoup a causé une espèce de congestion cérébrale. »¹⁷¹

Le sous-préfet Marais rapporte que « la voix formidable et les éclats de ce tonnerre retentissaient bien au-delà de la chambre de Garibaldi, et nombre de gens qui n'avaient rien à voir dans les questions militaires furent mis ainsi dans la confiance des secrets de M. Pradier : une bordée de divagations, de paroles aussi creuses que solennelles, de plans impossibles et de critiques incroyables atteignant tout ce qui s'était fait sans l'avis et avant la venue de M. César Pradier » ; enfin, l'heure et demie passée avec ce « personnage » et le contenu de cet « incroyable entretien » auraient déclenché chez Garibaldi une « violente attaque de rhumatismes. »¹⁷² Pradier a surtout déclenché un abattement chez un Garibaldi fatigué, surpris par un langage inhabituel à son encounter, et déçu par les atermoiements du ministère de la Guerre sur le soutien de l'armée des Vosges.

Bordone livrera le fin mot de l'affaire dans un plaidoyer pro domo destiné à la commission d'enquête parlementaire sur l'armée des Vosges : « M. le général Pradier vient faire à Autun une de ces scènes scandaleuses qu'il sait si bien faire, et Garibaldi, très sérieusement malade et exaspéré de la façon dont, de toutes parts, on semble vouloir méconnaître son autorité et ses droits, voire même les convenances, veut quitter la France et retourner à Caprera. »¹⁷³ Pour lui, le malaise de Garibaldi aurait entraîné « la dissolution de notre armée », s'il [n'en avait pas pris à ce moment] le commandement général ». Bordone le remplace donc pour quelques heures, profite de l'incident pour revenir à la charge au sujet de Frapolli. Pour lui, Pradier n'est pas le seul responsable de l'état devenu critique de Garibaldi : Frapolli et Baillehache y sont aussi pour beaucoup, « qui sont en dehors de nous, mais agissent contre [...], débauchant nos hommes, ralliant à eux mécontents chassés qu'ils élèvent en grade et mettent Garibaldi en fureur »¹⁷⁴.

Cela se conclut par l'ordre donné le 24 décembre à Frapolli par le cabinet de Freycinet, en l'occurrence M. de Serres, de ne « contrarier

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Bordone, *L'armée des Vosges et la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale* ; *op.cit.*

¹⁷⁴ *Ibid.*, Garibaldi et l'Armée des Vosges ; *op.cit.*

en rien » Garibaldi, et par la promotion de Bordone au grade de général de division le 14 janvier 1871. L'attitude de Bordone, le poids qu'il a pris dans l'armée des Vosges, interpellent. « Le combat de Nuits [18 décembre, voir les « francs-tireurs de la mort d'Alger »], dont les résultats ont si tristement impressionné la population lyonnaise, a donné à une bonne partie des officiers des corps qui se sont battus sans secours de l'armée de Garibaldi des inquiétudes sur la façon dont cette armée comprend ses devoirs. On se demande ce qu'elle devient, pourquoi elle reste immobile, pourquoi l'honorable général italien est tenu en chartre privée à ce point que plus personne ne peut l'aborder. Les généraux français n'ont jamais pu s'entendre avec l'état-major de Garibaldi ; il y a là un vice dont nous ne pouvons pas pénétrer le secret. Nous nous sommes laissé dire que le colonel Bordone serait la seule cause de ce trouble qui paralyse les efforts de la défense nationale dans l'Est. Ce colonel Bordone est-il donc bien nécessaire au salut de la France, et ses antécédents que tout le monde ne connaît pas à fond, lui permettent-ils bien de jouer le rôle prépondérant qu'il s'est attribué et qui lui est laissé par la faiblesse de Garibaldi ? »¹⁷⁵

La sourde agitation révélée au sein même de son état-major alimente la rumeur de sa démission (voir les « francs-tireurs de Guelma »). Le bruit en court, « répandu depuis quinze jours à Londres et à Florence », mais la presse française le considère infondé, car le gouvernement ne néglige pas Garibaldi et l'armée des Vosges : « au contraire, le général a reçu des renforts considérables dans ces derniers temps [affectation des 8 700 hommes des quatre légions de Saône-et-Loire, voir « l'armée des Vosges » et les « francs-tireurs de la Mort d'Alger »]. »¹⁷⁶ Mais, comble de la provocation, Pradier s'aventure longuement par voie de presse sur la théorie de la guérilla..., dont Garibaldi s'écarterait trop par la constitution de brigades utilisées en ligne, méthode lourde qui préoccupe certains de ses officiers de francs-tireurs : « Le général Pradier, commandant les subdivisions de l'Ain et de Saône-et-Loire, voudrait qu'en présence de l'invasion qui menace nos départements, on organisât partout dans nos communes des guérillas connaissant le pays où elles doivent combattre. »¹⁷⁷

L'ingénieur Jules Garnier, commandant du génie dans l'armée auxiliaire

¹⁷⁵ *Le Salut Public*, 24 décembre 1870 ; op.cit.

¹⁷⁶ *Ibid.*, 25-26 décembre 1870.

¹⁷⁷ *Ibid.*, 31 décembre 1870.

Jules Garnier se montre particulièrement sévère sur la tenue générale des troupes garibaldiennes. « Lorsque nous arrivâmes à Autun le 16 décembre, nous fûmes aussi surpris que choqués de l'aspect que nous offrit tout d'abord l'armée des Vosges ; nous avons beau la regarder à travers le prisme de nos meilleurs sentiments patriotiques, faire tous nos efforts d'imagination pour nous dire : "ce sont là de braves gens ; ils aiment à rire entre deux batailles, c'est vrai, mais leur grande préoccupation, c'est encore notre malheureuse patrie. Cependant, ces costumes de saltimbanques ! Qu'importe ! ne sont-ce pas des méridionaux, de plus, des Latins ? Ils aiment la pourpre". Mais cette profusion de l'or dans les habits, ces femmes sous tous les costumes ; la cantinière jeune, jolie et gaillarde comme celle des opéras-comiques ; "l'ambulancière", plus sérieuse, mais non moins provocante ; "l'officière" enfin, dont les habits collants font ressortir les charmes, qui d'habitude porte un galon de plus que son favori et commande allégrement et, ma foi ! se fait obéir ! Je dois l'avouer, nous ne savions trop que dire devant ces dernières mascarades, et bien que mes officiers fussent en général de sincères amis de la République, il leur semblait qu'elle était souillée par cette troupe d'aventuriers sans discipline et sans mœurs, qui s'en disait cependant les plus purs défenseurs. »¹⁷⁸

Lobbia, adjoint au chef d'état-major, reçoit très mal Garnier. Il ignore que ce brillant ingénieur des mines, est l'inventeur du minerai de nickel de la Nouvelle-Calédonie, la "garniérite" qu'il avait découverte lors d'une mission d'explorateur-géologue entre 1863 et 1867. Commandant du corps auxiliaire du génie de Saint-Étienne, Garnier a la confiance du ministère de la Guerre et est membre de la commission nationale de l'armement siégeant à Saint-Étienne. Suivant sa recommandation, la commission des engins de guerre avait entériné au cours de sa séance du 20 octobre l'achat de dynamite, « poudre brisante à base de nitroglycérine » destinée à entrer dans la fabrication de « torpilles pour les chemins de fer. »¹⁷⁹ Il avait donc été chargé de missions d'achat à l'étranger, à Londres en particulier. Engagé depuis sur le terrain de la guerre, il avait reçu mission d'utiliser son savoir pour poser des « pièges explosifs, torpilles à temps » dont la mise en œuvre « est d'une merveilleuse facilité », aux issues du tunnel de Blaisy-Bas, à proximité de Sombernon (voir les « francs-tireurs de Guelma »)¹⁸⁰.

¹⁷⁸ Jules Garnier, *op.cit.*

¹⁷⁹ SHD, carton Lm39, dossier 84.

¹⁸⁰ Jules Garnier, *op.cit.*

Lobbia refuse d'admettre que Garnier est autorisé par Tours à agir de façon indépendante. Par ailleurs, alors que l'armée des Vosges manque de tout, il ne comprend sans doute pas que Tours a équipé ses hommes d'un armement moderne, comme la petite carabine américaine Spencer au tir rapide et le revolver Colt grand modèle, très précis lui aussi. Pour sa part, Garnier le juge imbu de sa personne, critique récurrente. Les responsables garibaldiens, dont la carrière paramilitaire, que ce soit en Amérique du Sud ou en Italie, s'est déroulée à leur propre entendement, n'acceptent pas que le gouvernement français puisse attribuer des missions spéciales à certains chefs de corps appelés à servir dans leur secteur d'opérations. Or l'ordre de mission daté du 17 novembre est explicite : « Monsieur Garnier (Jules), chef de bataillon du génie de l'armée auxiliaire, chargé d'une mission spéciale, doit être laissé libre de se porter sur tel point qu'il jugera convenable. Il ne fait partie d'aucun corps d'armée, ni d'aucune division territoriale, et ne peut être retenu par aucun chef militaire, pour quelque motif que ce soit. »¹⁸¹ Tours l'avait missionné pour neutraliser le tunnel stratégique de Foug, huit kilomètres à l'ouest de Toul, sur la voie ferrée Strasbourg-Paris. Ce qui passe par un mouvement d'infiltration à travers les lignes ennemies entre Dijon et Châtillon-sur-Seine pour rejoindre Langres. Or le transport du matériel de sabotage par des chemins difficiles nécessite l'utilisation de mulets que Garibaldi est susceptible de lui fournir. Garnier a donc prévu de réceptionner à Autun ses torpilles, fabriquées à Saint-Étienne.

Mal accueilli, Garnier ne s'attarde donc pas dans ce « milieu surexcité, surchauffé. »¹⁸² Muni de « très bonnes cartes » qu'il avait prises à un officier prussien, il part avec ses hommes dans la nuit du 17 au 18 décembre, pour la plupart « ouvriers robustes et habitués aux fatigues et aux dangers de la vie de mineur », consignés au préalable dans leur cantonnement pour éviter toute contagion garibaldienne...¹⁸³ Ses hommes sont chargés comme des mulets – 28 kg – animaux de bât qu'il n'avait pas obtenus de Lobbia. Faute de moyens pour s'avancer vers Langres dans de bonnes conditions matérielles et de sûreté, sa résolution est prise de couper la ligne ferrée au plus près, en l'occurrence au nord de Dijon. Bordone dénigrera « cet inconnu au bataillon [...] devenu décoré » de la Légion d'honneur alors qu'il n'avait pas fait partie

¹⁸¹ Certificat signé par le lieutenant-colonel Deshorties, directeur-adjoint du personnel au ministère de la Guerre ; SHD, carton Lm39, dossier 84.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Jules Garnier, *op.cit.*

de l'armée des Vosges... Or Garnier était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 25 décembre 1869... à titre civil.

Pour tout dire, Garnier sera aussi dénoncé quasiment comme un fantassin amateur par le colonel Poulet, chef d'état-major de la division Cremer : il relève « les inepties d'un ingénieur civil, M. Garnier », qui recommandait « des charges à la baïonnette qui auraient tout culbuté. C'est aussi à l'aide d'une attaque à la baïonnette que nous devons enlever Dijon. Nous ne ferons pas l'honneur à M. Garnier de relever ces fantaisies militaires. On peut être un parfait ingénieur et ignorer les premiers éléments d'une science aussi compliquée que celle de la guerre »¹⁸⁴. Il n'en reste pas moins que Jules Garnier réalisa avec succès de nombreux sabotages et qu'il expérimenta avec un certain succès son invention, les "torpilles de 50 kg au fulmicoton" – nitrate de cellulose ou pyroxyle – au cours d'embuscades montées avec des francs-tireurs coopératifs de l'armée des Vosges (voir les « francs-tireurs de Guelma » et les « Volontaires de Bône »).

Le lieutenant-colonel Chenet, franc-tireur formé au Mexique

La palme de l'attaque la plus acérée contre Garibaldi et Bordone revient sans contestation au lieutenant-colonel Chenet, commandant de la "Guérilla française d'Orient", qui fait partie de la 2^e brigade de l'armée des Vosges, celle qui devait à l'origine être composée de Marseillais aux ordres du général Marie, commandant la garde nationale de Marseille (voir les « Volontaires d'Alger »). Son insubordination à la suite de l'échec de Dijon révèle les doutes quant au savoir-faire du commandement de l'armée des Vosges : faut-il combattre en ligne ou mener une guérilla ? Le lieutenant Waille des francs-tireurs d'Oran s'en fait l'écho lorsqu'il qualifie de « bêtise » l'organisation des troupes garibaldiennes en corps d'armée, brigades et même bataillons. Pradier partageait cet avis...

Au contraire de Jules Garnier qui découvrait les garibaldiens, Chenet les côtoyait depuis le début de son séjour dans la cité phocéenne. « Honnête homme égaré dans une forêt de bandits »¹⁸⁵ selon Middleton, l'un des plus acerbes contradicteurs de Bordone, il venait d'être condamné à mort pour désertion devant l'ennemi (voir les « francs-tireurs de Guelma ») quelques jours avant l'arrivée de Garnier, lequel

¹⁸⁴ Ex-général Cremer et ex-colonel Poulet, *La campagne de l'Est et l'armée de Bourbaki* ; J. Rouquette, Paris, 1872. gallica.bnf.fr

¹⁸⁵ Robert Middleton, *Garibaldi, ses opérations à l'armée des Vosges* ; Amyot, Paris 1871.

estime que cela avait été décidé « avec un esprit de parti évident. » Un franc-tireur de Jonzac, témoin direct des tensions autunoises, fait le même constat, tout en soulignant la propre responsabilité de Chenet, qu'il juge « homme aventureux, très brave et particulièrement expérimenté : il s'était produit des faits regrettables qui étaient venus aggraver et mettre en évidence les divisions qui couvaient au sein même de l'armée garibaldienne et régnaient déjà entre elle et la majeure partie de la population. Nous sommes dans ce pays sur un terrain des plus brûlants, où s'agitent et se heurtent les passions opposées les plus vives ; où la vérité a été obscurcie dès l'origine par le parti pris réciproque des adversaires et la violence des attaques qu'ils échangent sans répit »¹⁸⁶.

Un soldat d'exception

L'expérience militaire de Chenet remonte aux campagnes de Crimée, d'Italie et surtout du Mexique au cours de laquelle il s'est particulièrement distingué. Ancien officier de cuirassiers, il avait démissionné de l'armée et obtenu l'autorisation du ministre de la Guerre de s'engager individuellement au Mexique en 1864, à un moment où la France, qui se retirait du pays, aidait l'empereur Maximilien à organiser ses propres forces militaires pour affronter Juarez.

Selon le rapporteur de "l'affaire Chenet" « devant le 1er conseil de guerre permanent de la 8e division militaire, séance du 30 mars » (voir les « francs-tireurs de Guelma »), « officier démissionnaire en 1865, Chenet reprit du service la même année dans l'armée de l'empereur Maximilien, où sa brillante conduite et sa bravoure lui valurent deux citations à l'ordre de l'armée et le grade de lieutenant-colonel. »¹⁸⁷ Refusant de rentrer en France avec le corps expéditionnaire français par fidélité aux engagements pris vis-à-vis de Maximilien d'Autriche, il avait combattu pour celui-ci, jusqu'à sa mort à Queretaro, fusillé le 19 juin 1867. Il avait obtenu le 26 décembre 1866 le commandement de la compagnie de gendarmerie auxiliaire en charge d'assurer la sécurité des voies de communication entre Mexico et Puebla. La "compagnie de gendarmerie de Puebla" était une puissante unité forte de 600 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, génie, dont l'encadrement était assuré par des volontaires issus du corps expéditionnaire (voir « les francs-tireurs de Guelma ») : « Lorsque l'intervention française quitta le Mexique, les nombreux Français

¹⁸⁶ Paul Trochon, *Souvenirs d'un franc-tireur en 1870-1871* ; Plon, Nourrit et C^{ie}, Paris 1901.

¹⁸⁷ *Le Salut Public*, 31 mars 1871 ; *op.cit.*

éparpillés sur le continent américain vinrent se regrouper autour de cet officier dont le courage et les talents les attiraient et se constituèrent en une armée composée des quatre armes, qui prit le nom de "Contre-guérilla Chenet". »¹⁸⁸

Chenet n'était pas le seul soldat français à avoir fait le choix de rester au Mexique, dans un contexte d'ordres contradictoires du général en chef Bazaine, signes avant-coureurs d'un prochain retrait : sa forte personnalité lui valut dans l'armée régulière la réputation d'avoir « le goût pernicieux d'une forme d'indépendance qui atteignait au besoin le refus, voire la révolte »¹⁸⁹. Sa fidélité personnelle à un empereur du Mexique abandonné par Bazaine et la France pour cause de raison d'État, l'avait conduit à refuser de rentrer en France. Surtout, soucieux de la vie de ses hommes, il avait été choqué par l'incurie militaire patente, trop souvent accompagnée de calculs personnels et de trahison, de nombre de colonels et généraux mexicains nommés par le gouvernement conservateur de Maximilien.

Crémer, alors lieutenant au 1^{er} zouaves de 1864 à 1866, qui l'avait connu au Mexique, le retrouve chez Garibaldi. « Chenet, homme à l'esprit aventureux, s'était maintes fois distingué dans cette guerre de guérillas où, plus que dans toute autre, la bravoure individuelle trouve l'occasion de briller. Type de l'officier de cavalerie, le colonel poussait le courage jusqu'à la témérité ; plus une entreprise semblait hasardeuse, plus vivement elle l'attirait. Aussi, quand un des principaux ministres de la Défense nationale nous apprit que Chenet avait été condamné pour lâcheté, nous nous récriâmes énergiquement : il était brave entre les braves ; une telle accusation est une calomnie. Que Chenet fût coupable d'une témérité ayant compromis l'armée, tel que je le connais, cela ne me surprendrait guère. Mais qu'un tel soldat ait fui devant l'ennemi, c'est ce que je n'admettrai jamais. Je répondrais de sa bravoure sur ma tête. »¹⁹⁰

La rupture avec Delpech et Bordone

Retiré sur les bords du Bosphore « où il occupait une position honorable et lucrative »¹⁹¹, frappé par la défaite de Sedan, Chenet s'était

¹⁸⁸ *Ibid.*, 6 mai 1871.

¹⁸⁹ Jules Garnier, *op.cit.*

¹⁹⁰ Ex-général Crémer et ex-colonel Poulet, *La campagne de l'Est de l'armée de Bourbaki* ; Librairie des célébrités contemporaines, Paris, 1873. gallica.bnf.fr

¹⁹¹ *Le Salut Public*, 31 mars 1871 : *op.cit.* ; et *Journal de Toulouse*, 3 avril 1871 : osalis.bibliotheque.toulouse.fr